



INVENTAIRE DE BIODIVERSITE COMMUNALE

Nogent-le-Roi

LIVRET 1 – Inventaires et TVB



Eure-et-Loir Nature

02.37.30.96.96

www.eln28.org



Réalisation :**Association Eure-et-Loir Nature**

Association départementale de loi 1901

Étude et protection de la nature et de l'environnement depuis 1992

Fédérée à France Nature Environnement et agréée par l'Éducation nationale

**PIERROT Juliette,**

Chargée de mission biodiversité

**Rédaction du rapport et inventaires
botaniques, odonates et lépidoptères**

**DHUCQ Pascal**

Chargée de mission biodiversité

**Inventaires oiseaux, amphibiens
et reptiles**

**CHERAMY Eva**

Responsable biodiversité et environnement

**Détermination des Chiroptères, relecture
et correction du rapport**

**NICOLE Marie**

Animatrice

Animations scolaires et grand public

Ainsi que nos bénévoles qui participent par leurs observations opportunistes : ROBINET Sabine, MULET Patrick, HARDY Francois, LAWTON William, AUBOUIN Joël, DECUYPERE Laurent, LE MOUEL Laurent, GOBLET Mathéo, DOUBLET Michel, GARRET Sébastien

Crédit photos : Eure-et-Loir Nature sauf mentions contraires



INTRODUCTION

Au cours du XX^{ème} siècle, la France découvre les véritables richesses de son territoire mais aussi les nombreuses menaces qui pèsent sur elles. De ce fait, dans la seconde moitié de ce siècle, des stratégies d'amélioration des connaissances et de protection de l'environnement voient le jour dans la politique globale d'aménagement de l'espace, par l'établissement de textes de loi.

En France, la loi Grenelle I (3 août 2009) permet de répondre aux enjeux environnementaux en définissant concrètement les politiques environnementales. La loi Grenelle II (12 juillet 2010), quant à elle, formalise un cadre d'action pour répondre à "l'urgence écologique et aux besoins de transition". Ainsi, l'instauration d'un cadre juridique et sur demande des acteurs de l'environnement, le Ministère chargé de l'Environnement a mis en place un programme d'amélioration des connaissances à l'échelle locale avec la création **des Inventaires de la Biodiversité Communale** (IBC).

La Région Centre-Val de Loire, dans le cadre de sa stratégie pour la biodiversité et sous l'impulsion du réseau associatif France Nature Environnement (FNE) Centre-Val de Loire, a initié des inventaires de biodiversité. Depuis 2010, les associations de la région accompagnent les communes et les intercommunalités volontaires dans la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de leur territoire dans leurs décisions.

Dans un premier temps, un Inventaire de Biodiversité Communale consiste à réaliser un état des lieux du patrimoine naturel (faune, flore et habitats) d'une commune sur deux années d'étude (45 jours). Cet état des lieux permet d'acquérir des connaissances sur la faune et la flore locale et d'identifier les enjeux principaux liés à la biodiversité remarquable et ordinaire. Dans un second temps, les élus et les acteurs locaux sont sensibilisés à la conservation et à la restauration du patrimoine naturel communal avec des restitutions publiques abordant les résultats d'inventaires, les sorties nature, les conférences ou encore les animations scolaires.

Cet Inventaire de Biodiversité a pour ambition de permettre aux élus d'assimiler la biodiversité dans leurs réflexions afin d'orienter les projets d'aménagement et de faire évoluer les documents d'urbanisme (SCoT, Plan Local d'Urbanisme). Enfin, la réalisation de tels inventaires constitue un état initial indispensable pour analyser l'évolution à long terme, favorable ou défavorable, de la diversité écologique sur la commune.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune de **Nogent-le-Roi** a souhaité s'investir dans la réalisation d'un IBC, en partenariat avec l'association Eure-et-Loir Nature. Nogent-le-Roi est ainsi la 23^{ème} commune du département à s'inscrire dans cette démarche. L'association a été amenée à rencontrer et à échanger avec diverses personnes ressources pour repérer les secteurs à prospecter (parcelles communales, milieux d'intérêt ...), notamment Hervé BEAUJOUAN, conseiller municipal en charge du



développement économique local et du cadre de vie, ainsi que Jean-Loup VIDON, maire de Nogent-le-Roi. Des collaborations avec les associations locales ont pu être réalisées au cours de cet inventaire notamment avec l'association « Un Tiers-lieu pour Nogent-le-Roi » et l'association « Vacheresses-les-basses environnement ». Nous avons pu compter sur la participation active d'habitants du secteur notamment Frédérique NICKLI, propriétaire du Manoir de Vacheresses-les-basses qui a accepté d'ouvrir les portes de son domaine pour les inventaires, Josiane CHOISEL par sa grande connaissance du secteur, François HARDY par ses inventaires de son jardin sur les bords de l'Eure, ...

Le présent livret constitue une partie du rapport final des résultats de l'Inventaire de Biodiversité Communale mené sur la commune de Nogent-le-Roi en 2024 et 2025. Il comprend un état des lieux du patrimoine naturel de la commune ainsi qu'une analyse de la trame verte et bleue à l'échelle communale.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	4
1. Etat des lieux général de la biodiversité.....	10
1.1. Les habitats	10
1.2. Les espèces	11
1.2.1. Les oiseaux	12
1.2.2. Les insectes.....	12
2. Présentation de la commune.....	14
2.1. Présentation générale	14
2.2. Evolution des paysages	15
2.3. Hydrologie et Hydrographie	16
2.4. Occupation des sols.....	18
3. La Trame Verte et Bleue (TVB).....	19
3.1. Définitions et concepts	19
3.2. La TVB sur la commune de Nogent-le-Roi.....	21
4. Résultats des inventaires et recherches bibliographiques.....	26
4.1. Les recherches bibliographiques	26
4.2. Bilan général	27
4.3. L'inventaire des habitats	30
4.4. L'inventaire de la flore	38
4.4.1. Les espèces d'intérêt.....	38
4.4.2. Les espèces exotiques envahissantes	44
4.5. L'inventaire de la faune	48
4.5.1. Bilan des données	48
4.5.1.1. Les oiseaux.....	48
4.5.1.2. Les amphibiens et reptiles.....	61
4.5.1.3. Les Mammifères.....	65
4.5.1.4. Les lépidoptères.....	69
4.5.1.5. Les Odonates.....	73
4.5.1.6. Les Orthoptères	76
4.5.1.7. Les autres insectes.....	77



4.5.1.8.	Les Mollusques et Poissons.....	81
4.5.2.	Les espèces invasives.....	83
5.	Zones à enjeux	86

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Les espèces en risque d'extinction en 2014 selon le Livre rouge (Source : Observatoire Régional de la Biodiversité Centre-Val de Loire).....	11
Figure 2 : Evolution des paysages de la commune de Nogent-le-Roi entre les années 1950 et 2024 (Source : IGN - Remonter le temps)	16
Figure 3 : Occupation des sols selon CORINE LAND COVER 2018.....	18
Figure 4 : Corridors et Réservoirs de biodiversité.....	20
Figure 5 : Proportion des espèces par statut sur la liste rouge régionale	49
Figure 6 : Proportion des espèces par indice de nidification	49
Figure 7 : Diversité prédite d'espèces (oiseaux, chiroptères, orthoptères) dans les systèmes agricoles (messicole, prairial, mixte) selon la densité de petits éléments boisés	86
Figure 8 : Secteurs à enjeux et spot de biodiversité.....	88

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des espèces patrimoniales floristiques recensées par les inventaires..	39
Tableau 2 : Liste des autres espèces patrimoniales floristiques issues de la recherche bibliographique.....	39
Tableau 3 : Liste des espèces invasives floristiques recensées lors des inventaires	44
Tableau 4 : Liste des autres espèces invasives floristiques recensées.....	44
Tableau 5 : Liste des espèces patrimoniales d'oiseaux recensés lors des inventaires	53
Tableau 6 : Liste des autres espèces patrimoniales d'oiseaux recensées par la bibliographie	54
Tableau 7 : Liste des espèces patrimoniales d'amphibiens et reptiles inventoriés.....	61
Tableau 8 : Liste des autres espèces patrimoniales recensées par recherche bibliographique.....	61
Tableau 9 : Liste des espèces de mammifères inventoriés.....	65
Tableau 10 : Liste des espèces de lépidoptères inventoriées sur la commune	69
Tableau 11 : Liste des autres espèces de lépidoptères recensées par la recherche bibliographique.....	70
Tableau 12 : Liste des espèces d'odonates inventoriées.....	73
Tableau 13 : Liste des autres espèces d'odonates recensées par la recherche bibliographique.....	73
Tableau 14 : Liste des espèces d'orthoptères inventoriées	76
Tableau 15 : Liste des autres espèces d'insectes inventoriées sur la commune	77
Tableau 16 : Liste des autres espèces d'insectes recensées par la recherche bibliographique.....	78

Tableau 17 : Liste des espèces de poissons et mollusques recensées lors des inventaires	82
Tableau 18 : Autres espèces de poissons et mollusques recensées par la recherche bibliographique.....	82
Tableau 19 : Liste des espèces faunistiques exotiques et envahissantes inventoriées....	83

TABLE DES CARTES

Carte 1: Zones Naturelles à proximité de Nogent-le-Roi	15
Carte 2 : Réseau Hydrographique	17
Carte 3 : Carte d'occupation des sols (Source : CORINE LAND COVER 2018)	19
Carte 4 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique en région Centre-Val de Loire (Source : CARMEN)	23
Carte 5 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique en région Centre-Val de Loire sur la commune de Nogent-le-Roi(Source : CARMEN).....	24
Carte 6 : Trame Verte et Bleue - Nogent-le-Roi	25
Carte 7 : Habitats de Nogent-le-Roi.....	34
Carte 8 : Habitats de Nogent-le-Roi secteur Nord	35
Carte 9 : Habitats de Nogent-le-Roi secteur Ouest.....	36
Carte 10 : Habitats Nogent-le-Roi secteur de Vacheresses	37
Carte 11 : Les espèces patrimoniales floristiques	43
Carte 12 : Espèces floristiques invasives	47
Carte 13 : Les espèces patrimoniales d'oiseaux (carte 1).....	58
Carte 14 : Les espèces patrimoniales d'oiseaux (carte 2).....	59
Carte 15 : Les espèces patrimoniales d'oiseaux (carte 3).....	60
Carte 16 : Localisation des espèces patrimoniales d'amphibiens et reptiles	64
Carte 17 : Localisation des espèces patrimoniales de mammifères.....	68
Carte 18 : Localisation des espèces patrimoniales d'insectes	80
Carte 19 : Localisation des espèces faunistiques invasives.....	85

1. ETAT DES LIEUX GENERAL DE LA BIODIVERSITE

Voici un court état des lieux de la biodiversité en France et en région Centre-Val de Loire avec quelques chiffres clés permettant de comprendre les enjeux au niveau national et, a fortiori au niveau communal.

1.1. LES HABITATS

La fragmentation et la destruction des habitats naturels est la première cause du déclin de la biodiversité. Ainsi les activités humaines et notamment l'artificialisation des sols impacte négativement les milieux de vie disponibles pour la faune et la flore. En région Centre-Val de Loire depuis les années 2000, on constate une artificialisation du territoire au dépens des surfaces agricoles. Les milieux ouverts sont les principaux menacés notamment les milieux humides, les friches et les landes.

Ainsi en région ce sont **1 485 hectares nouvellement artificialisés par an¹** entre 2009 et 2020 ce qui correspond à **6 terrains de foot par jour** ! La majorité de ces aménagements (67%) sont dédiés à la construction d'habitations, et concernent des espaces aux abords des métropoles et grandes villes.

Aujourd'hui, **30% des milieux naturels** sont menacés et parmi ces milieux, **60% sont des milieux humides**. Les principales menaces sur ces milieux sont le comblement des mares et étangs, l'assèchement des prairies humides, tourbières ou marais, les pollutions notamment des cours d'eau ainsi que l'artificialisation des sols.

***Que faire ?** Toute action pour lutter contre la fragmentation et la destruction des milieux naturels ! Plusieurs solutions existent comme protéger les milieux existants, mettre en place une gestion adaptée, renaturer des milieux naturels en mauvais état de conservation, aménager les milieux urbanisés pour intégrer la biodiversité et accueillir la faune et la flore.*

¹ Source : 3^e état des lieux de la Biodiversité en Centre-Val de Loire

1.2. LES ESPECES

En Centre-Val de Loire, c'est **1 espèce sur 5 présente sur le territoire qui est menacée d'extinction** (en 2014). Si l'on décline cet indicateur par groupes taxonomique, ce sont :

Le Livre rouge 2014 en quelques chiffres : les espèces en risque d'extinction

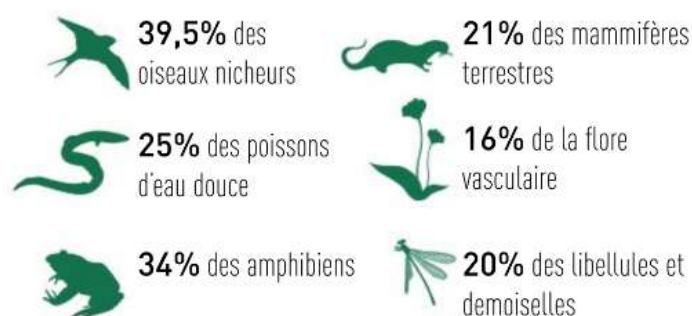


Figure 1 : Les espèces en risque d'extinction en 2014 selon le Livre rouge (Source : Observatoire Régional de la Biodiversité Centre-Val de Loire)

Que faire ? La disparition des espèces est étroitement liée à la disparition et à la fragmentation de leurs habitats. Ainsi toute mesure en faveur de la protection, de la conservation des milieux naturels existant ou de la renaturation de milieux dégradés peut permettre la sauvegarde des espèces qui en dépendent.

1.2.1. LES OISEAUX

En France métropole, **24 % des oiseaux communs spécialistes ont disparu entre 1989 et 2021 selon l'ONB²**. Les oiseaux communs spécialistes correspondent aux espèces communes des milieux agricoles, forestiers et bâtis comme :

- ✿ l'Alouette des champs, le Bruant jaune et le Bruant proyer pour les milieux agricoles,
- ✿ l'Hirondelle des fenêtres, le Chardonneret élégant et le Moineau domestique pour les milieux bâtis,
- ✿ le Pic noir, le Pouillot fitis ou le Rougegorge familier pour les milieux forestiers.

Les espèces spécialistes des milieux agricoles et des milieux bâtis sont davantage touchées avec une disparition de respectivement 36% et 33% des espèces. Cet indicateur calculé à partir des données du protocole STOC Vignature illustre la tendance à l'appauvrissement de la faune aviaire. En effet les espèces spécialistes d'un habitat sont plus affectées par les perturbations de leurs environnements que les espèces généralistes dont les effectifs sont en hausse. La diminution des espèces spécialistes est préoccupante et est le reflet d'une homogénéisation et d'une perturbation des habitats.

***Que faire ?** Toute action en faveur de la création, la restauration et la protection d'habitats variés dans la commune permet aux oiseaux spécialistes de s'implanter et de se maintenir. L'homme a depuis toujours permis la création d'une mosaïque d'habitats qui n'existeraient pas sans sa présence. Aujourd'hui il est intéressant de préserver et restaurer ses mosaïques de milieux à l'échelle communale afin de préserver les espèces spécialistes de ces milieux.*

1.2.2. LES INSECTES

En Europe, **les populations d'insectes ont diminué de 70 à 80 %³** dans les paysages mixtes agro-industriels. Tout comme les oiseaux, les espèces spécialistes sont davantage touchées que les espèces généralistes qui ne dépendent pas d'un habitat restreint et de ressources spécifiques. Les insectes étant souvent perçus comme indésirables, ils sont peu souvent l'objet d'action de préservation. Les insectes représentent pourtant à eux

² <https://naturefrance.fr/indicateurs/evolution-des-populations-doiseaux-communs-specialistes>

³ Dossier du Muséum National D'Histoire Naturelle : « Le déclin des insectes met en péril le vivant » : <https://www.mnhn.fr/fr/le-declin-des-insectes-met-en-peril-le-vivant>

seul 80% des espèces animales dans le monde ! Ils sont de plus à l'origine de la plupart des chaînes alimentaires et de la reproduction de la majorité des végétaux.

Les principales menaces pesant sur les populations d'insectes sont :

- La perte et la fragmentation des habitats naturels
- La pollution et notamment l'usage de produits phytosanitaires qui n'éliminent pas uniquement les insectes indésirables pour les cultures mais toute une diversité d'espèces sans distinction.
- Le changement climatique qui entraîne une raréfaction des ressources par le décalage entre les périodes de floraison et les périodes de butinages.
- La présence d'espèces invasives qui s'accapare le territoire et les ressources d'espèces locales.

Pour les papillons de jour, ce **sont 27% des 147 espèces présentes en Centre-Val de Loire qui ont disparu** d'au moins 1 département depuis 2000. Ce chiffre s'élève à **11% sur le département de l'Eure et Loir**.

***Que faire ?** Toute action de lutte contre la destruction et la fragmentation des habitats ainsi que la diminutions ou l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires lorsque c'est possible. Favoriser les espèces locales pour les plantations, lutter contre la pollution lumineuse et participer aux programme de sciences participatives pour une meilleure connaissance et un suivi des populations sont autant de leviers pour favoriser la présence des insectes sur une commune et mieux les connaître.⁴*

⁴ Article de l'OFB - « Face au déclin des pollinisateurs sauvages, des clés pour agir localement » : <https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Plaquettes%20et%20rapports%20instit/revue-biodiversite1-pollinisateurs.pdf>

2. PRESENTATION DE LA COMMUNE

2.1. PRESENTATION GENERALE

La commune de Nogent-le-Roi, d'une superficie de 13 km², se positionne au nord-est du département d'Eure-et-Loir, à moins de 25 km de Chartres. La commune de Vacheresses-les-basses est rattachée à Nogent-le-Roi. Nogent-le-Roi fait partie de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France. En 2021, la commune comptait 3 982 habitants avec une densité de 306 habitants au km². A titre de comparaison la commune est bien plus densément peuplée que la moyenne française (117,43 hab/km² en 2023⁵) et que la moyenne de la région Centre Val de Loire (65,4 hab/km² en 2019⁶).

La commune de Nogent-le-Roi est située sur la vallée de l'Eure et à 11 km au sud-est du Massif de Rambouillet. Elle est traversée par l'Eure, le Roulebois qui est un affluent de l'Eure et le ruisseau de Vacheresses. Le territoire est caractérisé par quelques boisements épars sur un plateau sud très agricole, une zone urbaine importante et en expansion et un parc de plus de 40 hectares au Château de Nogent-le-Roi. Quelques mares sont présentes essentiellement sur les grandes parcelles privées le long de l'Eure, mais aussi avec une mare dans le parc du château. De nombreux plans d'eau sont présents le long de l'Eure à proximité immédiate de la commune notamment les étangs de Chandelle.

Concernant les zones naturelles remarquables, la commune est :

- Traversée par la ZSC⁷ « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents⁸ » (FR2400552)
- A 2,5 km de la ZNIEFF de type I des « Pelouses des côtes blanches⁹ » (240031352)
- A 250 m de la ZNIEFF de type I du « Coteau du bois de Ruffin¹⁰ » (240009778)
- A 4 km de la ZNIEFF de type II de la « Vallée de la Voise et de l'Aunay¹¹ » (240003957)
- A 4 km de la ZNIEFF de type I des « Pelouses du parc¹² » (240008632)
- A 5 km de la ZNIEFF de type II des « Vallons de rive gauche de l'Eure à Charpont¹³ » (240003956)
- et 6 km de la ZNIEFF de type II des « Boisements et zones humides de Mittainville¹⁴ » (110001438).

⁵ © 2023 by PopulationPyramid.net

⁶ Publication INSEE, Source : Eurostat (extraction du 23 février 2021).

⁷ Zone spéciale de conservation Natura 2000

⁸ Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2400552>

⁹ Pelouses des côtes blanches : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240031352>

¹⁰ Coteau du Bois de Ruffin : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240009778>

¹¹ Vallée de la Voise et de l'Aunay : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240003957>

¹² Pelouses du parc : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240008632>

¹³ Vallons de rive gauche de l'Eure à Charpont : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240003956>

¹⁴ Boisements et zones humides de Mittainville : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/110001438>



ZONES NATURELLES PROCHES

Légende :

- Zones Naturelles Remarquables
 - ZNIEFF Type I
 - ZNIEFF Type II
 - SIC N2000
- Hydrographie
 - Plans d'eau
 - Cours d'eau
- Administratif
 - Contour Nogent-le-Roi
- Fond de cartes
 - Google Satellite

Réalisation : Juliette PIERROT (ELN 2024)
 Source des données : IGN, Données DREAL,
 Données MNHN
 Fond de carte : Google Satellite



Carte 1: Zones Naturelles à proximité de Nogent-le-Roi

2.2.EVOLUTION DES PAYSAGES

La commune de Nogent-le-Roi était encore dans les années 50 essentiellement agricole avec un centre bourg sur les rives de l'Eure et d'un bras de l'Eure. L'urbanisation croissante s'étend sur les terres agricoles vers le Sud le long du Parc du Château qui reste préservé. Les boisements ont peu évolué en terme de surface depuis les années 50.



Figure 2 : Evolution des paysages de la commune de Nogent-le-Roi entre les années 1950 et 2024 (Source : IGN - Remonter le temps¹⁵)

2.3. HYDROLOGIE ET HYDROGRAPHIE

La commune de Nogent le Roi est traversée par

- ✎ Le ruisseau de Vacheresses qui prend sa source dans la forêt de Bailleau l'Evêque et se jette dans le Roulebois près du pont de Noailles.
- ✎ Le Roulebois qui est un bras de l'Eure depuis le pont de la Route de Villiers-le-Morhiers jusqu'au lieudit du quai en limite de la commune.
- ✎ Le ruisseau des Tanneurs qui est une dérivation du Roulebois depuis le pont des Brebis jusqu'au moulin de Coulombs
- ✎ La rivière des Côtes qui naît d'un bras de l'Eure et se jette dans le Roulebois
- ✎ L'Eure qui est une rivière de 228 km de long, prenant sa source dans le Perche à Longny les Villages (Orne) et qui se jette dans la Seine à Saint-Pierre-lès-Elbeuf en Seine Maritime. Elle traverse 4 départements dont l'Eure -et-Loir

15

<https://remonterletemps.ign.fr/comparer/?lon=1.524368&lat=48.635017&z=14.3&layer1=19&layer2=10&mode=dub>



RESEAU HYDRO-GRAPHIQUE



Légende :

Hydrographie

Plans d'eau

Cours d'eau

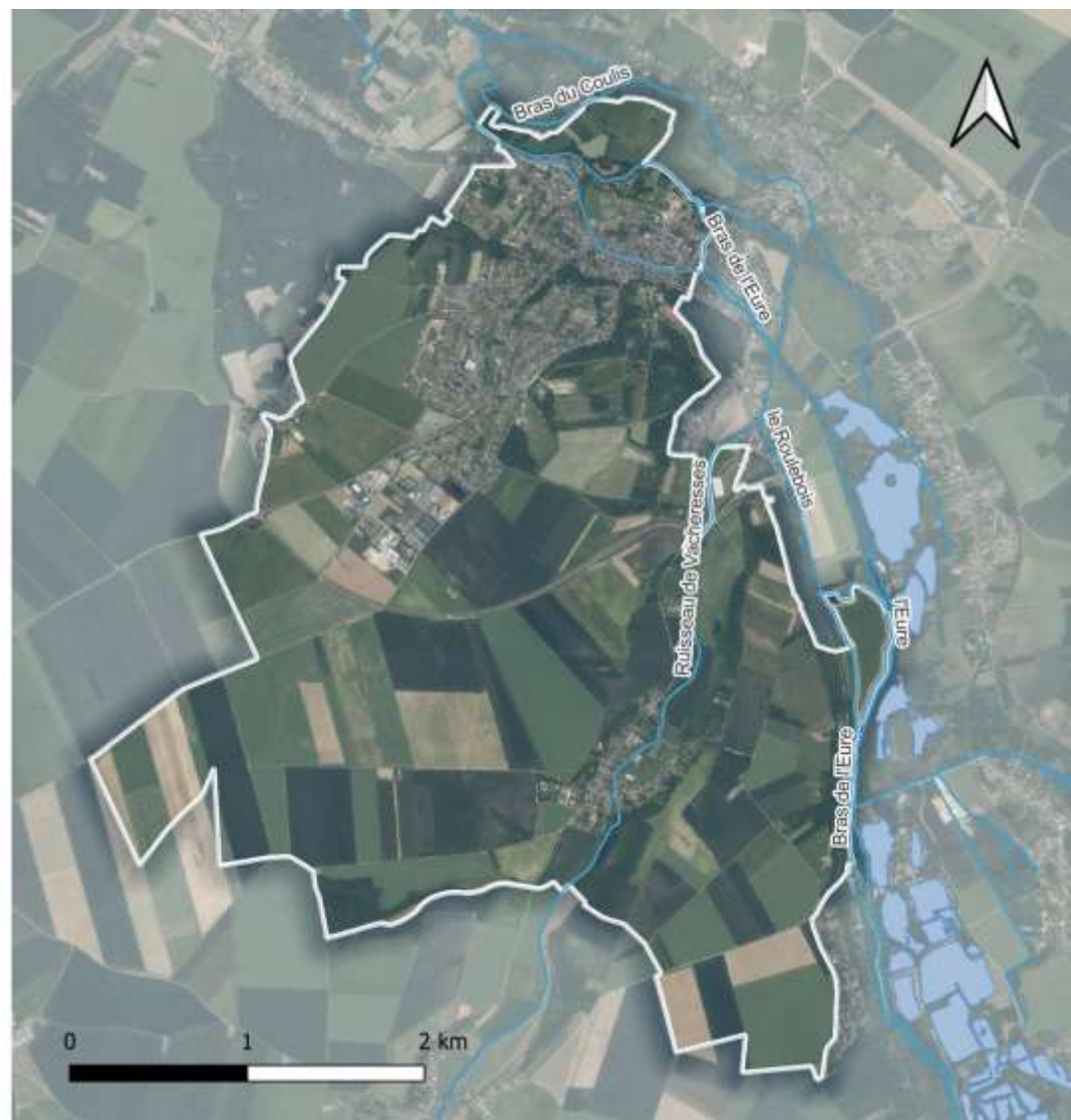
Administratif

Contour Nogent-le-Roi

Réalisation : Juliette PIERROT (ELN 2024)

Source des données : IGN

Fond de carte : BD ORTHO express 2023
(IGN)



Carte 2 : Réseau Hydrographique

2.4.OCCUPATION DES SOLS

La commune de Nogent-le-Roi est majoritairement agricole et urbaine avec 67% de terres arables et 17% de tissu urbain. Les boisements, prairies et autres espaces naturels représentent 16% de la surface de la commune. Ces données sont issues du projet CORINE Land Cover de 2018¹⁶, et ne sont pas extrêmement précise mais permettent une première appréciation des milieux présents sur la commune et leur proportion en terme de surface occupée.

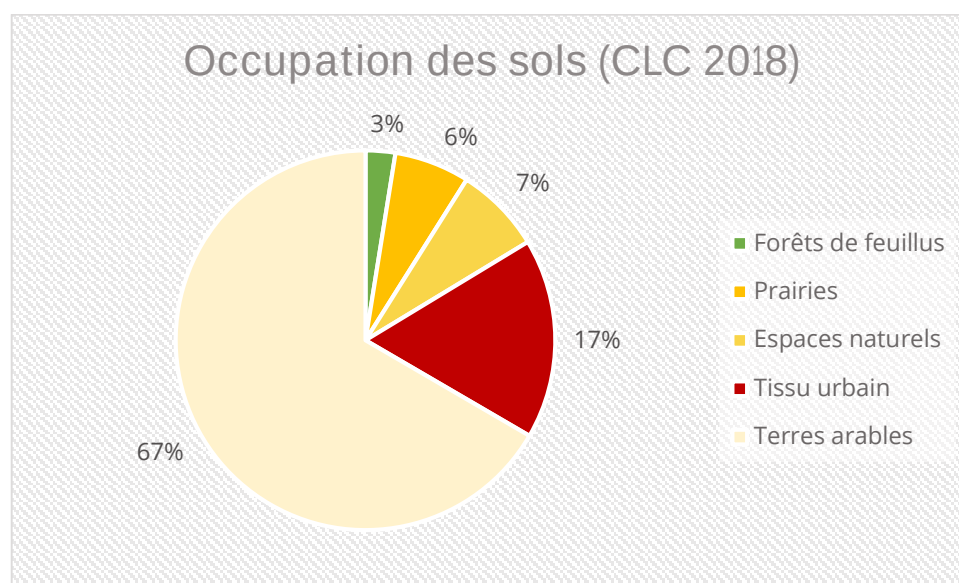
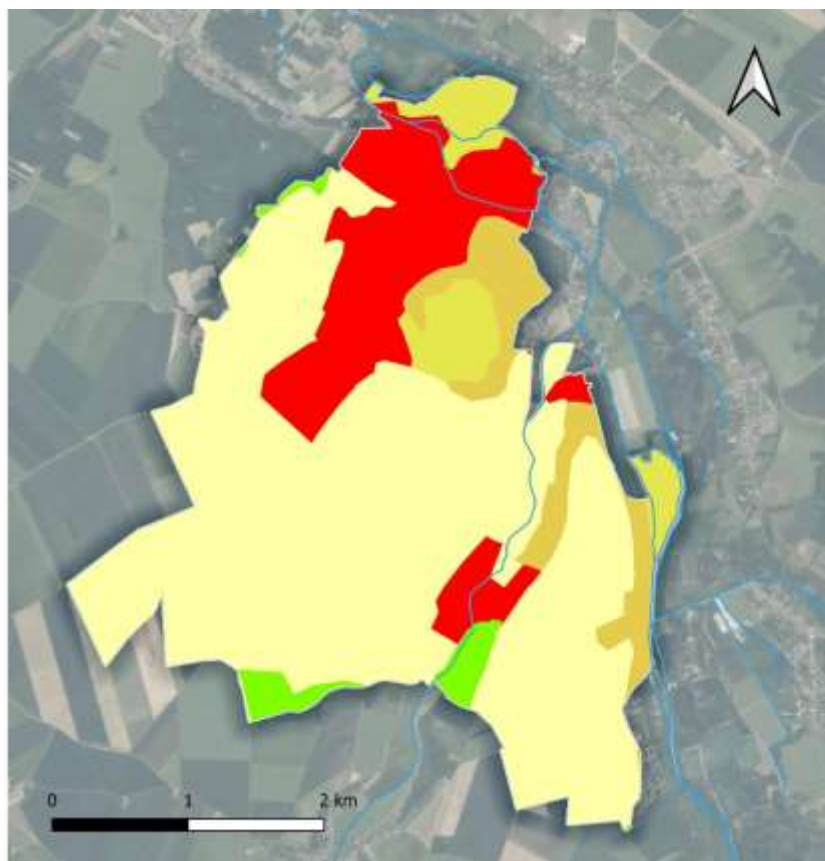


Figure 3 : Occupation des sols selon CORINE LAND COVER 2018

¹⁶ CORINE Land Cover (CLC) est un inventaire biophysique de l'occupation des sols produit par interprétation visuelle d'images satellite, selon une nomenclature en 44 postes. Il est produit par interprétation visuelle d'images satellite d'une précision de 20 mètres et permet de cartographier des unités homogènes d'occupation des sols (ou de changements) d'une surface minimale de 25 ha (5 ha pour les changements). Il a été lancé en 1985 dans le cadre du programme européen d'observation de la terre Copernicus afin de normaliser la collecte de données sur les terres en Europe et soutenir l'élaboration de politiques environnementales.



Carte 3 : Carte d'occupation des sols (Source : CORINE LAND COVER 2018)

3. LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

3.1. DEFINITIONS ET CONCEPTS

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil issu d'un engagement du Ministère de l'Environnement et du Grenelle de l'environnement de 2007. L'objectif de cet outil est d'enrayer la perte de biodiversité en intégrant les enjeux de maintien et de renforcement de la fonctionnalité des milieux naturels dans la planification et les projets d'aménagement.

La TVB vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité résultant de l'artificialisation et de la fragmentation des espaces par la préservation et la remise en état des continuités écologiques. Ces continuités écologiques permettent aux espèces animales et végétales de se déplacer pour accomplir leur cycle de vie.

Ainsi la TVB est un outil d'aménagement du territoire permettant de mieux intégrer les enjeux de biodiversité notamment par le biais des documents d'urbanisme réalisés par les collectivités (SCoT¹⁷ et PLU¹⁸).

La TVB est constituée d'un ensemble de zones naturelles ayant un intérêt écologique appelés « **réservoir de biodiversité** ». Ces réservoirs sont dits « **majeurs** » lorsqu'ils abritent des habitats naturels et/ou des espèces à forte valeur patrimoniale ; ou « **secondaire** » lorsqu'ils sont de moindre superficie mais ont un intérêt au regard du contexte local. Les réservoirs de biodiversité sont liés entre eux par des « **corridors écologiques** » qui représentent les voies de déplacement favorables aux espèces animales et végétales. Ces corridors peuvent être composés :

- d'une mosaïque de structures paysagères variées comme des lisières forestières et agricoles, on parle alors de **matrice paysagère** ;
- ou de haies, cours d'eau, chemins végétalisés, ripisylve correspondant à des **corridors linéaires** ;
- ou d'espaces en ponctuation tels que des mares, des bosquets non reliés physiquement. On parle alors de corridors en **pas japonais**.

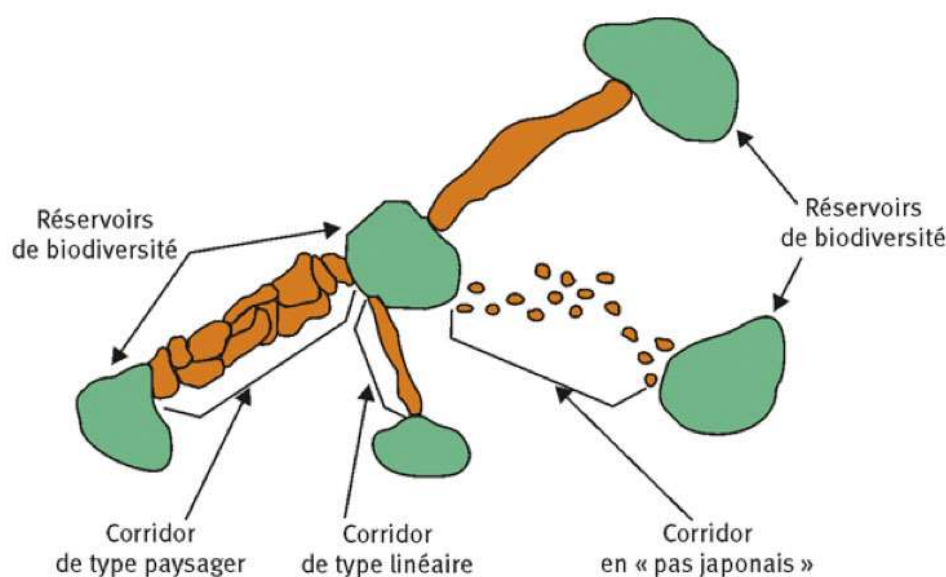


Figure 4 : Corridors et Réservoirs de biodiversité

La TVB est constituée d'une composante bleue représentant les réseaux aquatiques et humides (rivières, ruisseaux, mares, plans d'eau, ...) et d'une composante verte

¹⁷ Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)

¹⁸ Plan Local d'Urbanisme

représentant les milieux terrestres naturels ou semi-naturels tel que les forêts, pelouses et prairies.

Une espèce animale ou végétale a besoin de se déplacer entre des espaces dans lesquels elle se nourrit, se réfugie ou se reproduit pour accomplir son cycle biologique et se maintenir dans un territoire. Les continuités écologiques entre ces différents espaces vitaux constituent les supports de déplacement des espèces à la recherche d'eau, de nourriture ou de partenaires. Les distances de déplacement sont très variables entre les espèces. La Trame Verte et Bleue constituées et réservoirs de biodiversité et de corridor est un outil permettant l'identification et le maintien des voies de déplacement des espèces animales et végétales. Elle permet de lutter contre la fragmentation des territoires, principale cause du déclin de la biodiversité en France.

3.2. LA TVB SUR LA COMMUNE DE NOGENT-LE-ROI

L'analyse de la Trame Verte et Bleue se base sur le SRCE¹⁹ de la région Centre-Val-de-Loire adopté en 2015 et du SCOT²⁰ des Portes Euréliennes d'Île de France daté de 2020.

Pour commencer, la Trame Verte est composée de **boisements** constituant une continuité boisée qui n'est plus fonctionnelle en Vallée de l'Eure notamment entre Maintenon et Chaudon. Ceci est dû à une **urbanisation quasi continue** et des **obstacles comme les routes départementales**. Aucun réservoir d'importance n'a été identifié aux alentours de la commune cependant chaque boisement constitue un petit réservoir de biodiversité à son échelle. Le corridor principal concernant les milieux boisés est constitué d'un ensemble de boisements en pas japonais qui traverse la vallée de l'Eure en direction du Massif de Rambouillet. Il comprend le Bois de la Folie, le Bois de la Côte d'Ormoy, le Bois du Héleau et le bois du Gilles Fosse au sud de la vallée. Puis il se poursuit au nord avec le Bois de Ruffin, le Bois du Mesnil et le Bois de Thuilay vers Mittainville. Un second corridor long la Vallée de l'Eure en direction de la forêt domaniale de Dreux avec le Bois de Mormoulins, le Bois de Mauzaize, le Bois des Côtes, le Bois des Saints-Martins, etc... au nord-est de la vallée.

La Trame verte est aussi constituée des **pelouses sur sols calcaires** représentées par des réservoirs de biodiversité (ZNIEFF de type 1 des « *Coteaux du Bois de Ruffin* ») et des corridors correspondant aux bandes d'affleurement des formations calcaires à flanc de coteau.

¹⁹ Schéma Régional de Cohérence Ecologique

²⁰ Schéma de Cohérence Territoriale des Portes Euréliennes d'Île de France : https://www.porteseureliennesidf.fr/public/Medias/scot/03_eie.pdf

Les principaux éléments de fragmentation à l'échelle de la commune sont les départementales en direction de la N154 (D26), de Maintenon et de Faverolles (D983), d'Épernon (D4), et de Dreux (D929). Ces routes à la fréquentation importante participent au morcellement de l'espace et sont des obstacles au déplacement des espèces.

Concernant la Trame bleue, les réservoirs de biodiversité sont principalement représentés par **l'Eure, ses bras et ses affluents** qui longent la commune à l'Est et par le Ruisseau de Vacheresses au sud. Le corridor comprend aussi **l'ensemble des plan d'eau sur la vallée de l'Eure** et notamment le secteur des anciennes ballastières entre Villiers-le-Morhier et Pierre au sud-est de la commune. **Quelques prairies humides** sont aussi présentes et participent à cette trame au nord de la commune, au nord du moulin de Foulon. **Les principaux obstacles concernant la Trame bleue qui longe la Vallée de l'Eure sont les barrages, seuils et vannages des anciens Moulins le long de l'Eure.** Ces ouvrages artificiels constituent des obstacles à l'écoulement des eaux (au passage de la faune aquatique et des sédiments) et donc à la continuité écologique des cours d'eau dès lors qu'ils sont fixes, fermés ou ne sont plus manœuvrés de façon régulière comme c'était le cas lorsque les Moulins étaient en activités.

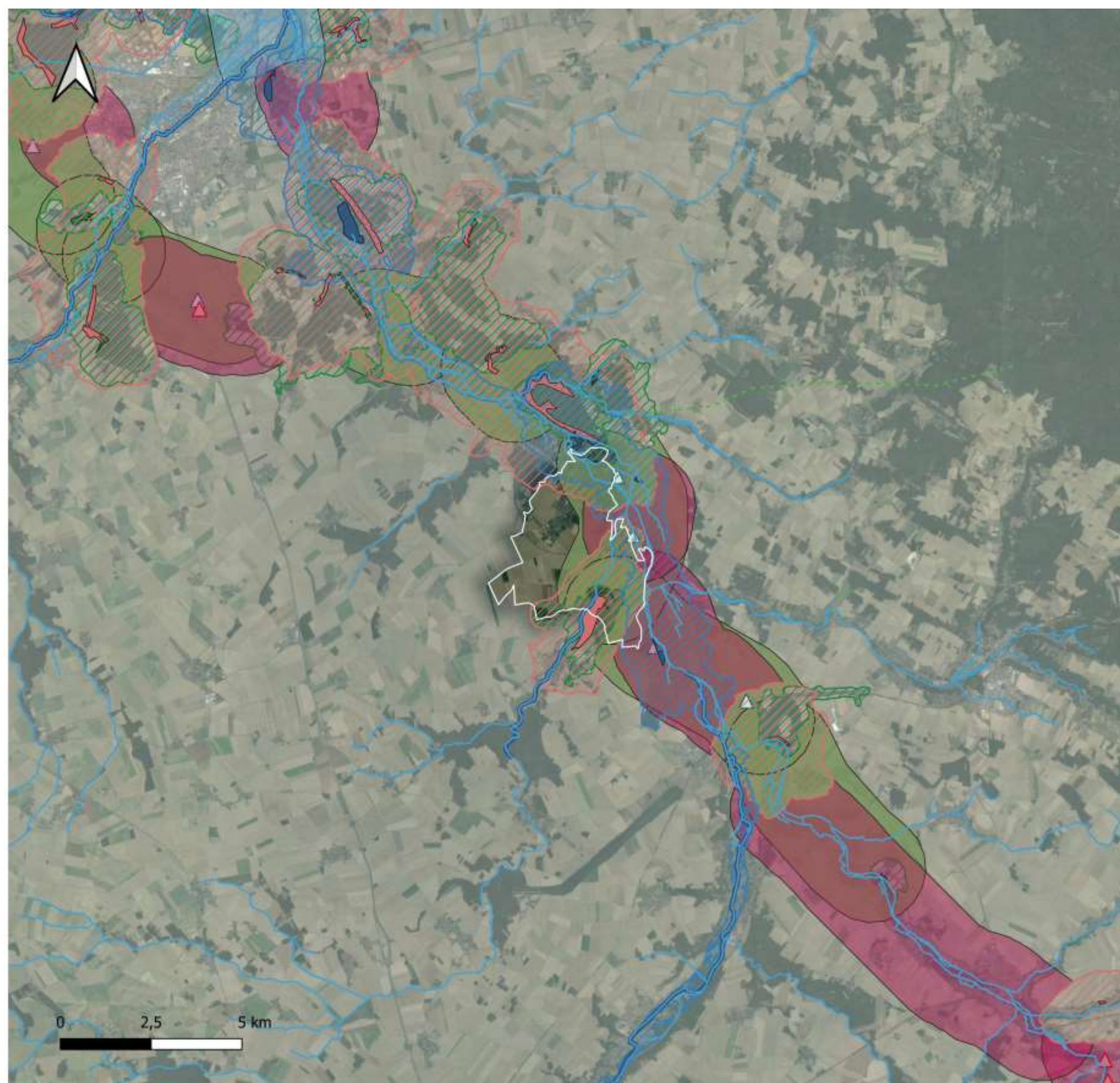


TRAME VERTE ET BLEUE - SRCE EN REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Légende :

- Contour Nogent-le-Roi
- Hydrographie
 - Cours d'eau
- SRCE
 - Zones Humides
 - Réservoir de Biodiversité_ZONES_HUMIDES
 - Réservoir de Biodiversité_COURS_D_EAU
 - CORRIDORS_DIFFUS_ZONES_HUMIDES
 - CORRIDOR_ECOLOGIQUE
 - Pelouses Calcaires
 - Réservoir de Biodiversité_PELOUSES_CALCAIRES
 - OBSTACLE_ECOLOGIQUE
 - CORRIDORS_DIFFUS
 - CORRIDOR_ECOLOGIQUE
 - Forêts
 - Réservoir de Biodiversité_MILIEUX_BOISES
 - OBSTACLE_ECOLOGIQUE
 - CORRIDORS_INTERREGIONAUX
 - CORRIDORS_DIFFUS
 - CORRIDOR_ECOLOGIQUE

Réalisation : Juliette PIERROT (ELN 2024)
 Source des données : IGN, SRCE CARMEN
 Fond de carte : Google Satellite



Carte 4 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique en région Centre-Val de Loire (Source : CARMEN)

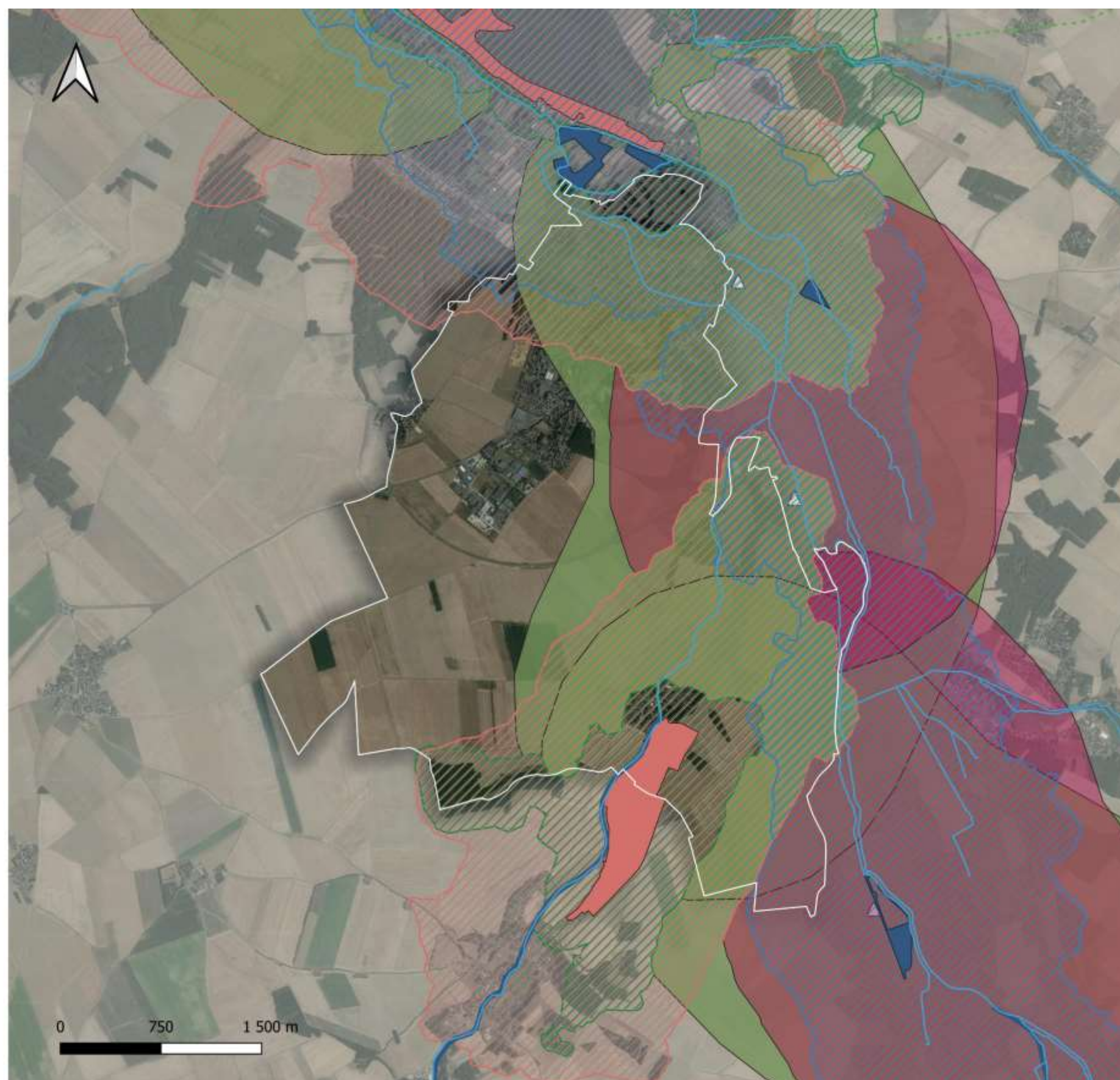


TRAME VERTE ET BLEUE - SRCE EN REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Légende :

- Contour Nogent-le-Roi
- Hydrographie
 - Cours d'eau
- SRCE
 - Zones Humides
 - Réservoir de Biodiversité_ZONES_HUMIDES
 - Réservoir de Biodiversité_COURS_D_EAU
 - CORRIDORS_DIFFUS_ZONES_HUMIDES
 - Pelouses Calcaires
 - Réservoir de Biodiversité_PELOUSES_CALCAIRES
 - CORRIDORS_DIFFUS
 - CORRIDOR_ECOLOGIQUE
 - Forêts
 - Réservoir de Biodiversité_MILIEUX_BOISES
 - OBSTACLE_ECOLOGIQUE
 - CORRIDORS_INTERREGIONAUX
 - CORRIDORS_DIFFUS
 - CORRIDOR_ECOLOGIQUE

Réalisation : Juliette PIERROT (ELN 2024)
 Source des données : IGN, SRCE CARMEN
 Fond de carte : Google Satellite



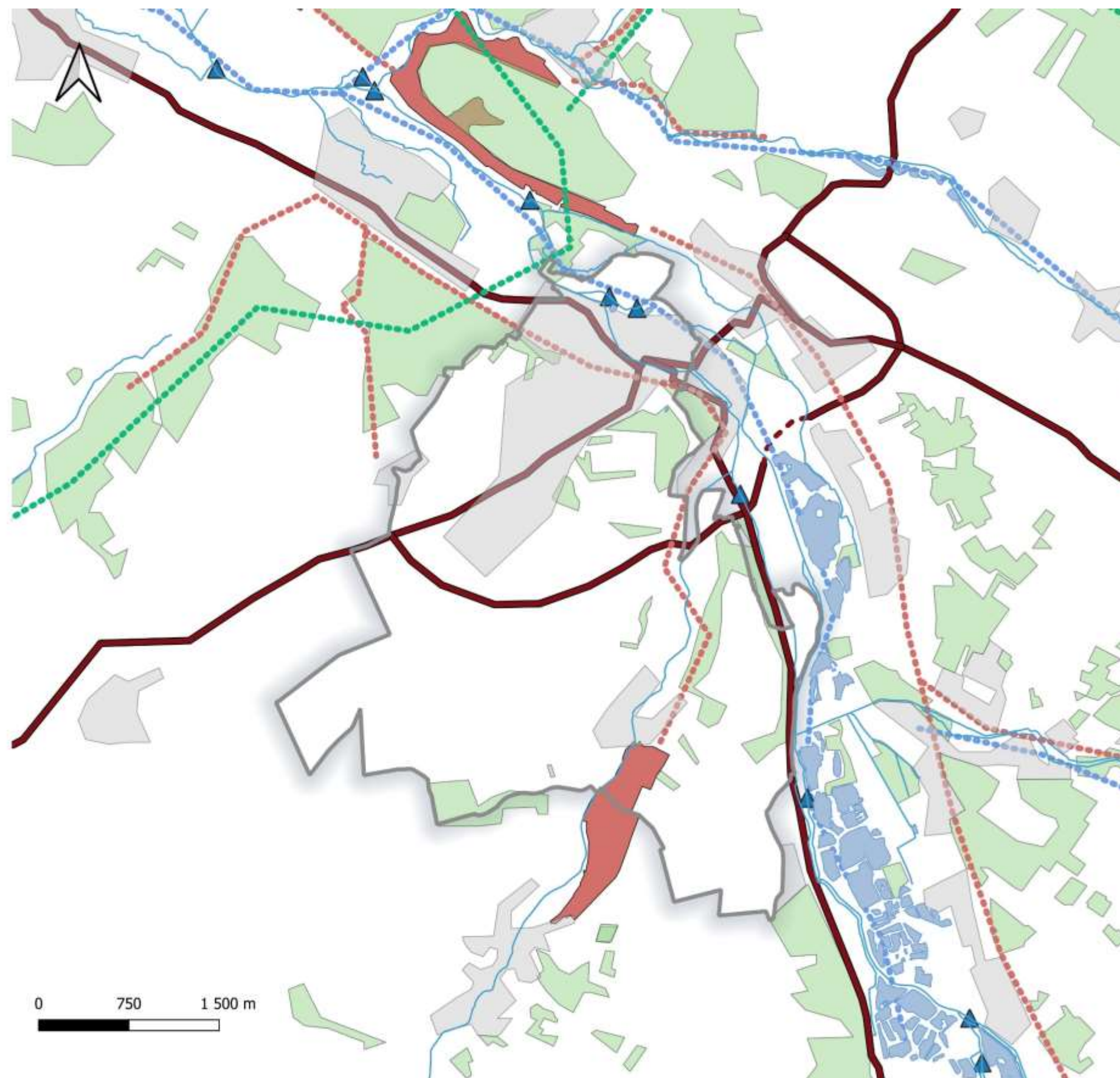
Carte 5 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique en région Centre-Val de Loire sur la commune de Nogent-le-Roi(Source : CARMEN)



TRAME VERTE ET BLEUE NOGENT-LE-ROI

Légende :

- Contour Nogent-le-Roi
- Hydrographie
 - Plans d'eau
 - Cours d'eau
- TVB
 - Obstacles
 - Tissu urbain
- Corridors écologiques
 - Continuité calcaire
 - Milieux Boisés
 - Milieux humides
- Elements fragmentants
 - En construction
 - RD
- Continuités boisées
 - Boisement
- Réservoirs de biodiversité
 - Pelouses sur sol calcaire



Réalisation : Juliette PIERROT (ELN 2024)
 Source des données : IGN, SRCE CARMEN,
 SCOT Portes euréliennes d'IDF
 Fond de carte : Aucun

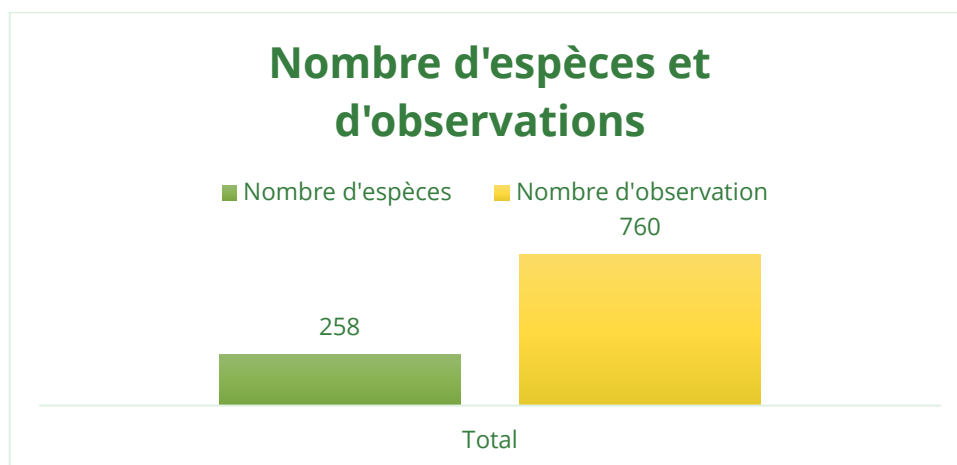
Carte 6 : Trame Verte et Bleue - Nogent-le-Roi

4. RESULTATS DES INVENTAIRES ET RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

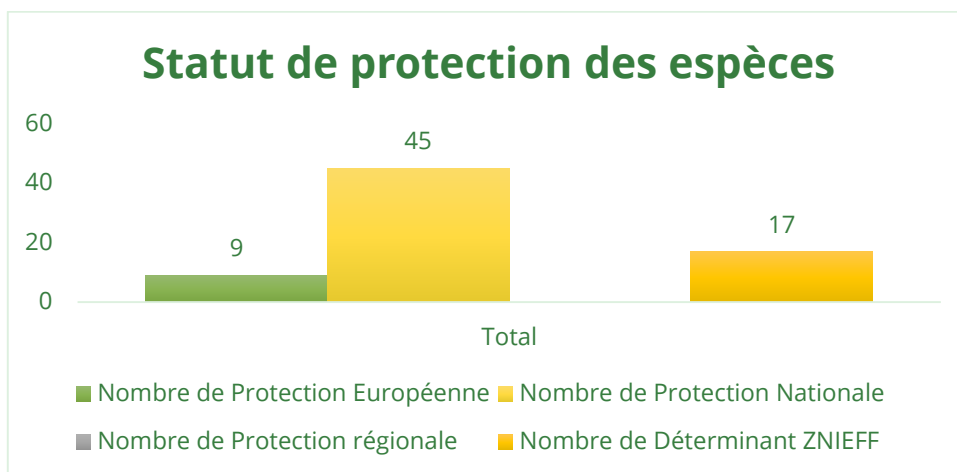
4.1. LES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

La recherche bibliographique a pour objectifs de récolter et d'analyser les données d'observations historiques (sur les 10 dernières années à dater du début du dispositif) issues de la base de données obs28 administrée par Eure-et-Loir Nature et de bases de données externes.

Les recherches se sont donc concentrées sur la période 2014-2023 pour les données internes, et 2014-2025 pour les données issue d'**OpenObs**²¹ (Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel), de **Lobelias** (Conservatoire botanique du Bassin Parisien) et **WEB PDPG** (Fédération de Pêche 28). Les recherches ont permis de récupérer 760 observations sur 258 espèces.

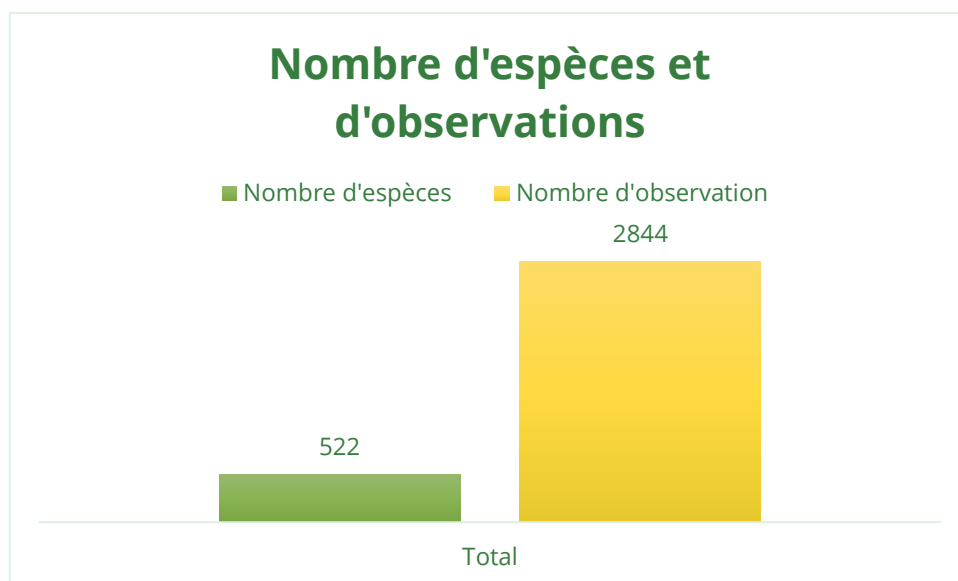


²¹ Il est à noter que suite à une cyber-attaque, OPENOBS n'est plus disponible depuis l'été 2025. Les données récoltées sont donc issues d'exports plus anciens et couvrent la période 2015-2023.



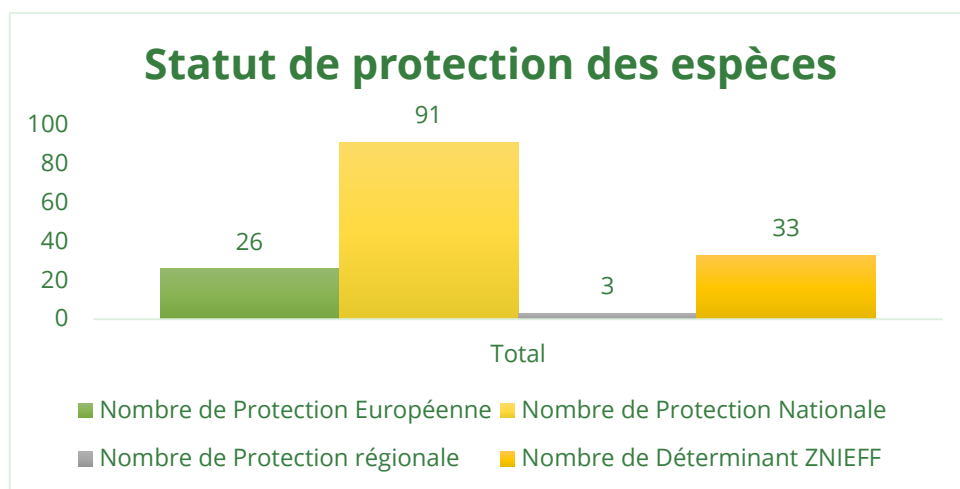
4.2.BILAN GENERAL

L'inventaire 2024-2025 a permis de recenser 522 espèces tous groupes taxonomiques confondus, avec 2844 observations.



Les inventaires se sont déroulés essentiellement au printemps et à l'été afin de maximiser les chances d'observation en fonction des groupes taxonomiques. Les groupes suivants ont fait l'objet d'inventaires spécifiques : Plantes, oiseaux, papillons, libellules, amphibiens, reptiles et chiroptères (mammifères).





Les inventaires dans le cadre de l'IBC a permis d'améliorer grandement la connaissance en biodiversité sur la commune notamment sur les groupe ayant fait l'objet de prospections spécifiques (*). En effet, 258 espèces étaient connues sur la commune, les inventaires 2024-2025 ont permis de recenser 364 espèces supplémentaires ce qui porte à 622 le nombre d'espèces recensées sur la commune toute source confondue sur la période 2014-2025.

Observatoire	Biblio (Espèces connues)	Inventaires IBC (Nouvelles espèces recensées)	Total
Amphibiens*	2	3	5
Araignées	0	3	3
Autres insectes	4	3	7
Coléoptères	4	9	13
Hémiptères	1	3	4
Hyménoptères	0	8	8
Libellules*	10	13	23
Mammifères*	3	15	18
Mollusques	2	0	2
Oiseaux*	63	41	104
Orthoptères	0	3	3
Papillons*	16	24	40
Plantes*	146	229	375
Poissons	6	9	15
Reptiles*	1	1	2
Total	258	364	622

4.3. L'INVENTAIRE DES HABITATS

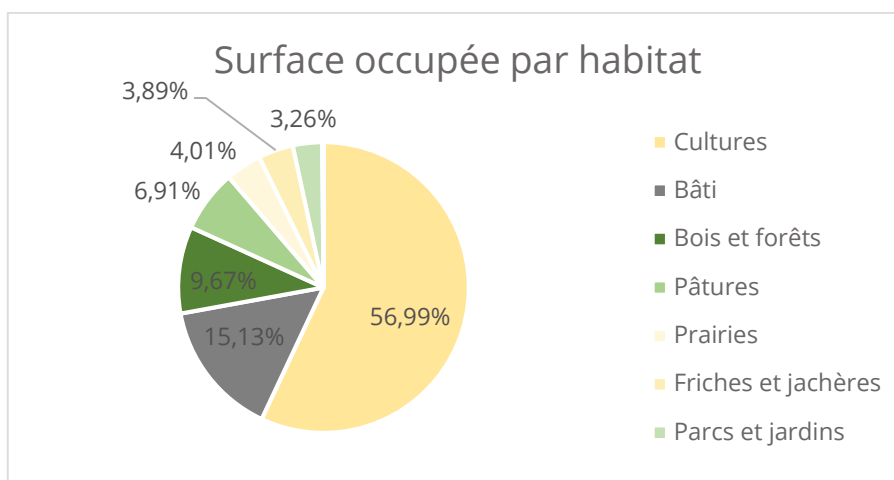
En termes de milieux, la commune de Nogent-le-Roi peut être divisée en 3 secteurs. Le plus grand est essentiellement constitué de cultures et couvre plus de la moitié de la surface communale, sur le plateau au sud et sud-ouest. Les cultures sont essentiellement céréalières.

Le second secteur est essentiellement constitué de bâti pour 15% de la surface communale, au nord. Le centre bourg est constitué de bâti assez dense avec peu d'espaces végétalisés à l'exception de quelques parcs urbains et du parc du château en limite sud. L'urbanisation s'étend vers le sud notamment sur les parcelles agricoles dans l'enceinte de la RD26.

Le 3^e secteur est constitué d'une mosaïque d'habitats entre boisements, friches, pâtures et prairies essentiellement à l'est de la commune dans la vallée de l'Eure et le long du ruisseau de Vacheresses. Ce secteur est le plus riche en biodiversité par sa diversité d'habitats.

L'identification des habitats est issue d'un recensement sur le terrain et de l'analyse des images satellite et peut faire l'objet d'approximation, tous les sites privés n'ayant pas pu être visités. Les chiffres ci-dessus sont donc des ordres de grandeur. Voici la liste des habitats simplifiés et leur proportion sur la commune.

Habitats simplifiés	Surface cumulée
Cultures	56,99%
Bâti	15,13%
Bois et forêts	9,67%
Pâtures	6,91%
Prairies	4,01%
Friches et jachères	3,89%
Parcs et jardins	3,26%
Milieux humides	0,12%
Haies	0,01%
Total général	100,00%



La carte des habitats ainsi que la description de certains d'entre eux sont présentés ci-dessous. La classification européenne EUNIS 2012 a été utilisée pour nommer les milieux inventoriés.



Fourrés tempérés — F3.1

Ils succèdent le plus souvent aux friches agricoles, quand elles ne sont pas remises en culture. Les espèces végétales arbustives sont dominantes sur les herbacées, avec parfois des espèces arborées dont la taille est inférieure à sept mètres, avec des espèces comme le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), la Ronce (*Rubus fruticosus*), ou l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*).



Pâturages permanents mésotrophes — E2.1

Les prairies pâturées correspondant à des habitats occupés par des herbivores de grandes tailles, tout au long de l'année ou non. Elles sont soumises à un régime de pâturage ou à un régime mixte (fauche & pâturage), fertilisés et sur sols bien drainés.



Prairies de fauche de basse et moyenne altitude — E2.2

Prairies subissant un rythme d'exploitation lent (2 fauches/an, parfois pâturage de regain) et peu à moyennement fertilisées. Ces prairies de fauche typiques avec la flore accompagnatrice deviennent de plus en plus rares du fait de la fertilisation intensive et de la précocité des dates de coupes qui ont fait disparaître les espèces oligotrophes et mésotrophes, et qui empêchent les espèces à croissance lente de se renouveler par semis. On trouve également ce type de végétation sur les bords de route et dans certaines friches, mais le cortège floristique y est souvent plus simple que dans les stations typiques et fréquemment investi d'espèces rudérales.

© Juliette PIERROT



Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées — I1.5

Ils sont des cultures abandonnées (friches) ou au repos (jachères), bords de route et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Elles sont colonisées par de nombreuses plantes pionnières introduites, ou nitrophiles comme l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*). Elles sont dans un premier temps, annuelles, puis vivaces et arbustives. Ces habitats sont bénéfique à certains groupes taxonomiques tels que les lépidoptères.

© Juliette PIERROT

Cet habitat est présent sur plusieurs secteurs de la commune, à la fois en cœur de ville au niveau de l'ancienne gare, que sur des secteurs plus agricole comme sur les champs frisons. Souvent considérés comme des espaces inutilisés, les parcelles en friche sont souvent l'objet de projets d'urbanisation ou de projets photovoltaïques. Ces espaces sont cependant des zones refuge pour de nombreuses espèces.



Plantations de Populus - G1.C1

Elles désignent les boisements plantés de peupliers, le plus souvent sur sol humide avec un but de production de papier, de bois, et dont la **coupe forestière** s'effectue brutalement (G5.8), suivi par une recolonisation lente de **prébois caducifoliés** (G5.61) ou par des **stades initiaux de plantations** (G5.7). Le sous bois peut être riche en hautes herbes dans le cas de peuplements anciens.

© William LAWTON

Cet habitat est présent à l'extrémité nord de la commune le long de l'Eure en direction de Chaudon. Les parcelles ont été récemment l'objet d'une coupe rase et d'une nouvelle plantation.



Cariçaie à Laïche des rives - D5.213

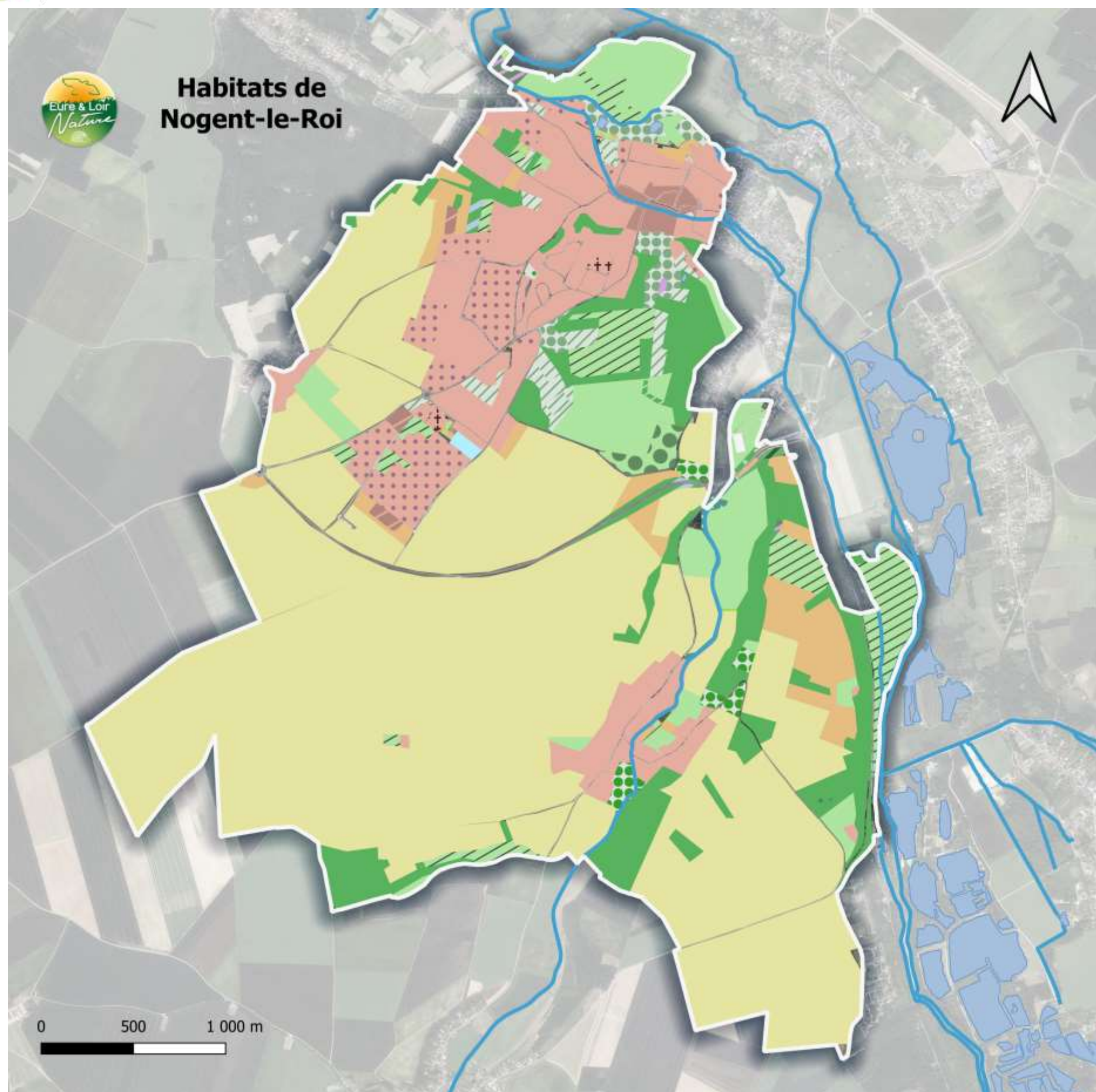
Habitat dominé par des carex rhizomateuses, intégrant en plus des espèces de rose-lières, des espèces de prairies et de mégaphorbiaies, en grande majorité également rhizomateuses. La végétation est presque toujours dense et de hauteur homogène correspondant au sommet des feuilles de laïches, avec en strate inférieurs un cortège d'hélophytes de petite taille (*Galium palustre*, *coltha palustris*, *equisetum palustre*,...). Cet habitat concerne des végétations linéaire se développant sur les berges ou en nappe plus ou moins étendues dans les marais, les prairies et certains sous-bois forestiers, clairières ou sous peupleraies.

Cet habitat est présent dans le parc de château proche des jeux pour enfants.



Haies et Alignements d'arbres — FA & G5.1

Ce sont des habitats semi-naturels qui se sont développés avec l'absence d'activité entre les bordures des parcelles agricoles, notamment le labour. Ils sont parfois plantés. Ils sont composés d'arbustes et d'arbres d'espèces locales qui poussent typiquement en lisière, en recherche de lumière. La haie ne dépasse pas 7 mètres de hauteur, y compris les arbres qui s'y trouvent, et est taillée avec cet objectif.



Légende

Contour Nogent-le-Roi

Hydrographie

Plans d'eau

Cours d'eau

Habitats

C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents

C1.6 Lacs, étangs et mares temporaires

D5.213 Cariçaies à Laïche des rives

E2.1 Pâturage permanent et prairies post-pâturage

E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitude

E2.63 - E2.64 Pelouses des parcs et Gazon des stades sportifs

F3.1 Fourrés tempérés

FA.4 Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces

FB Plantations d'arbustes (vergers)

G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes

G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer,...

G1.C1 - G1.C3 Plantations de Populus et Plantations de Robinia

G5.1 Alignements d'arbres

G5.2 Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés

G5.6 Stades initiaux et régénérations des forêts naturelles et semi-naturelles

I1.1 Monocultures intensives

I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

I2.1 Grands jardins ornementaux

I2.22 Jardins potagers de subsistance

I2.23 Petits parcs et squares citadins

J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes

J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines

J1.3 - J1.4 - J1.6 Bâtiments publics, industriels, commerciaux, sites de constructio

J5.33 Réservoirs de stockage d'eau

J6.5 Déchets industriels

X11 Grands parcs

X9 Pâturages boisés

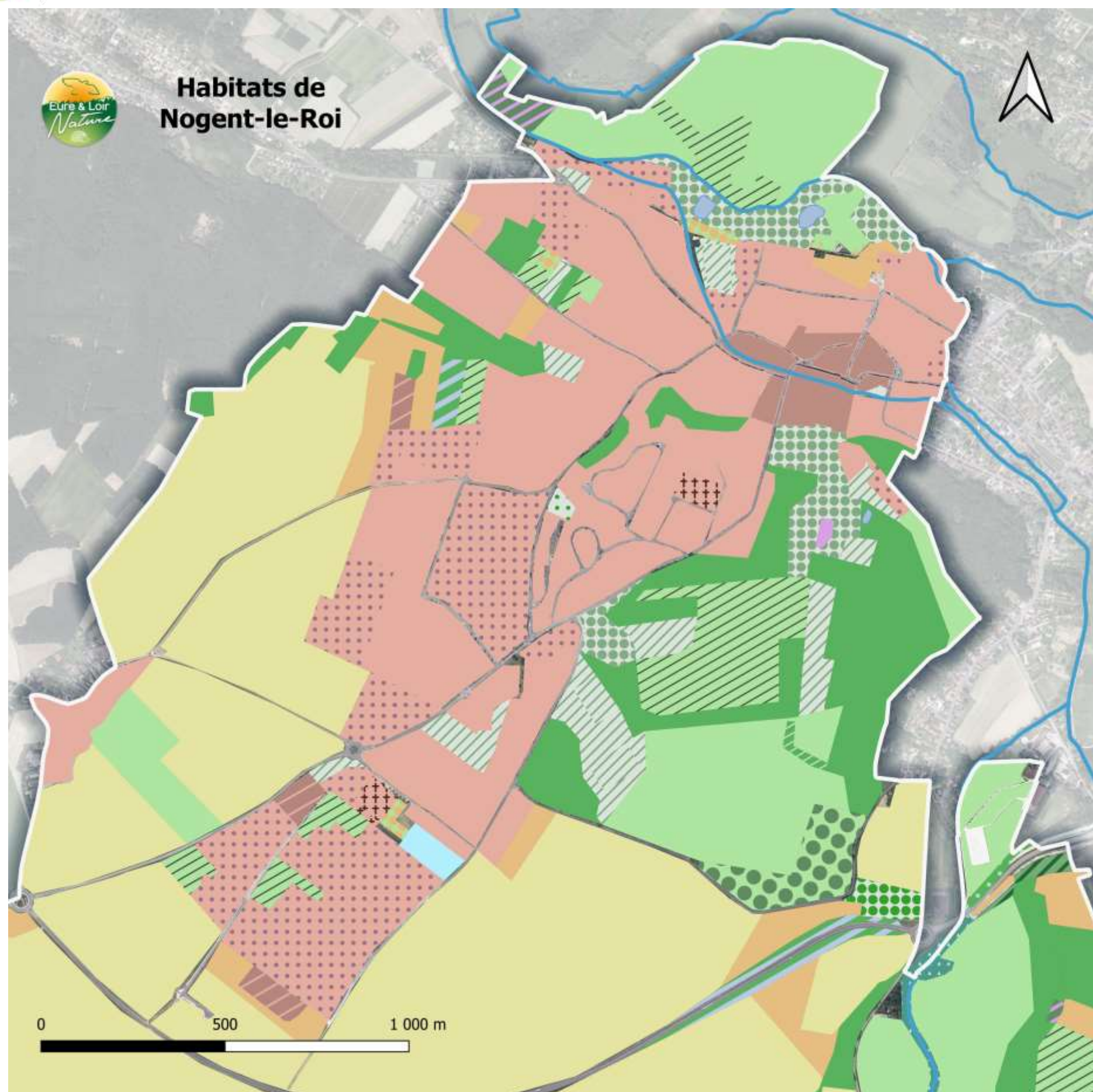
Cimetière

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)

Source : Obs28

Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 7 : Habitats de Nogent-le-Roi



Légende

Contour Nogent-le-Roi

Hydrographie

Plans d'eau

Cours d'eau

Habitats

C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents

C1.6 Lacs, étangs et mares temporaires

D5.213 Cariçaies à Laïche des rives

E2.1 Pâturage permanent et prairies post-pâturage

E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitude

E2.63 - E2.64 Pelouses des parcs et Gazon des stades sportifs

F3.1 Fourrés tempérés

G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes

G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer,...

G1.C1 - G1.C3 Plantations de Populus et Plantations de Robinia

G5.1 Alignements d'arbres

G5.2 Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés

G5.6 Stades initiaux et régénérations des forêts naturelles et semi-naturelles

I1.1 Monocultures intensives

I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

I2.1 Grands jardins ornementaux

I2.22 Jardins potagers de subsistance

I2.23 Petits parcs et squares citadins

J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes

J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines

J1.3 - J1.4 - J1.6 Bâtiments publics, industriels, commerciaux, sites de constructio

J5.33 Réservoirs de stockage d'eau

J6.5 Déchets industriels

X11 Grands parcs

X9 Pâturages boisés

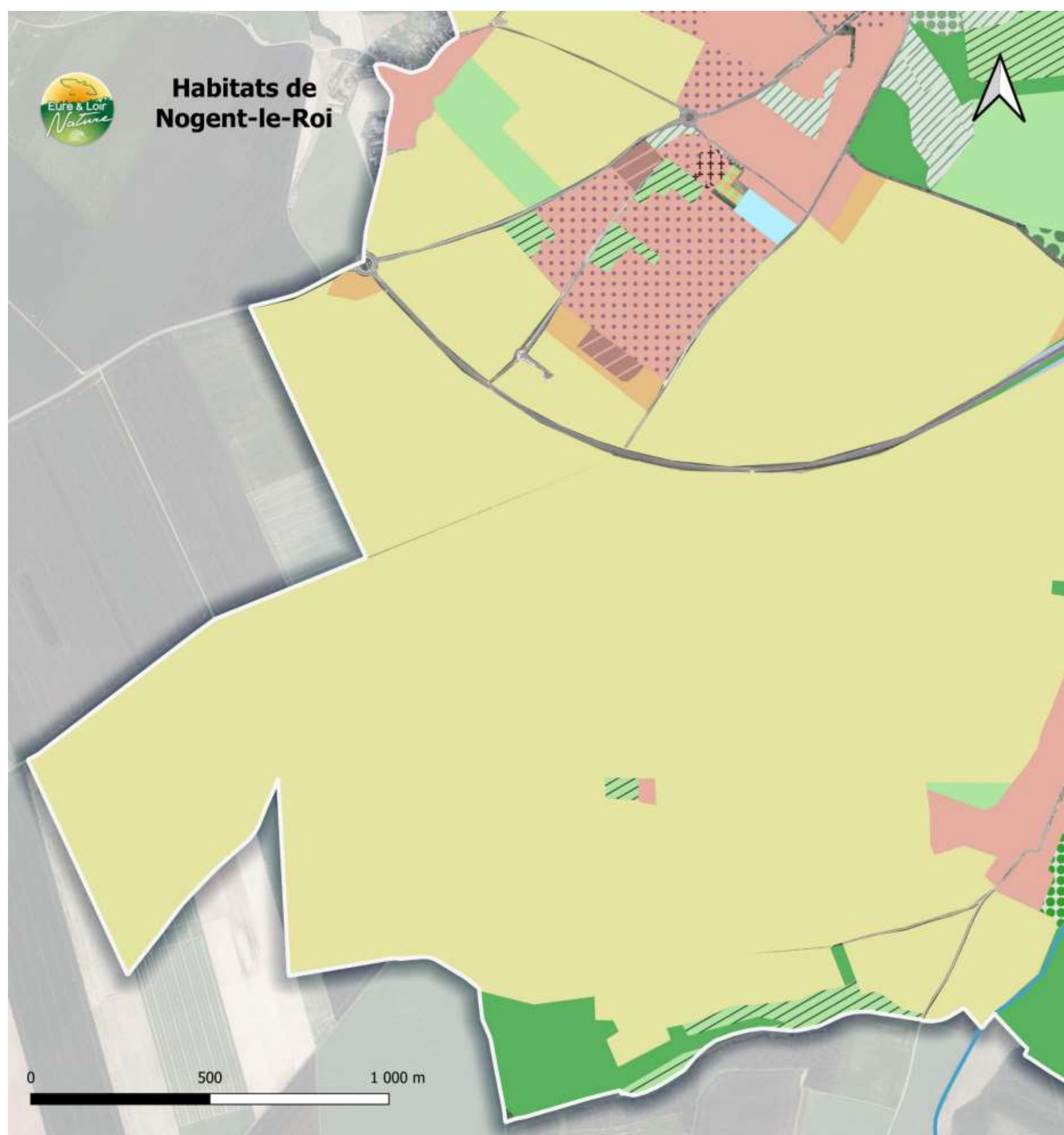
Cimetière

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)

Source : Obs28

Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 8 : Habitats de Nogent-le-Roi secteur Nord



Légende

Contour Nogent-le-Roi

Hydrographie

Cours d'eau

Habitats

C1.6 Lacs, étangs et mares temporaires

E2.1 Pâturage permanent et prairies post-pâturage

E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitude

E2.63 - E2.64 Pelouses des parcs et Gazon des stades sportifs

F3.1 Fourrés tempérés

G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer,...

I1.1 Monocultures intensives

I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

I2.1 Grands jardins ornementaux

I2.22 Jardins potagers de subsistance

J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines

J1.3 - J1.4 - J1.6 Bâtiments publics, industriels, commerciaux, sites de constructio

J5.33 Réservoirs de stockage d'eau

J6.5 Déchets industriels

X11 Grands parcs

X9 Pâturages boisés

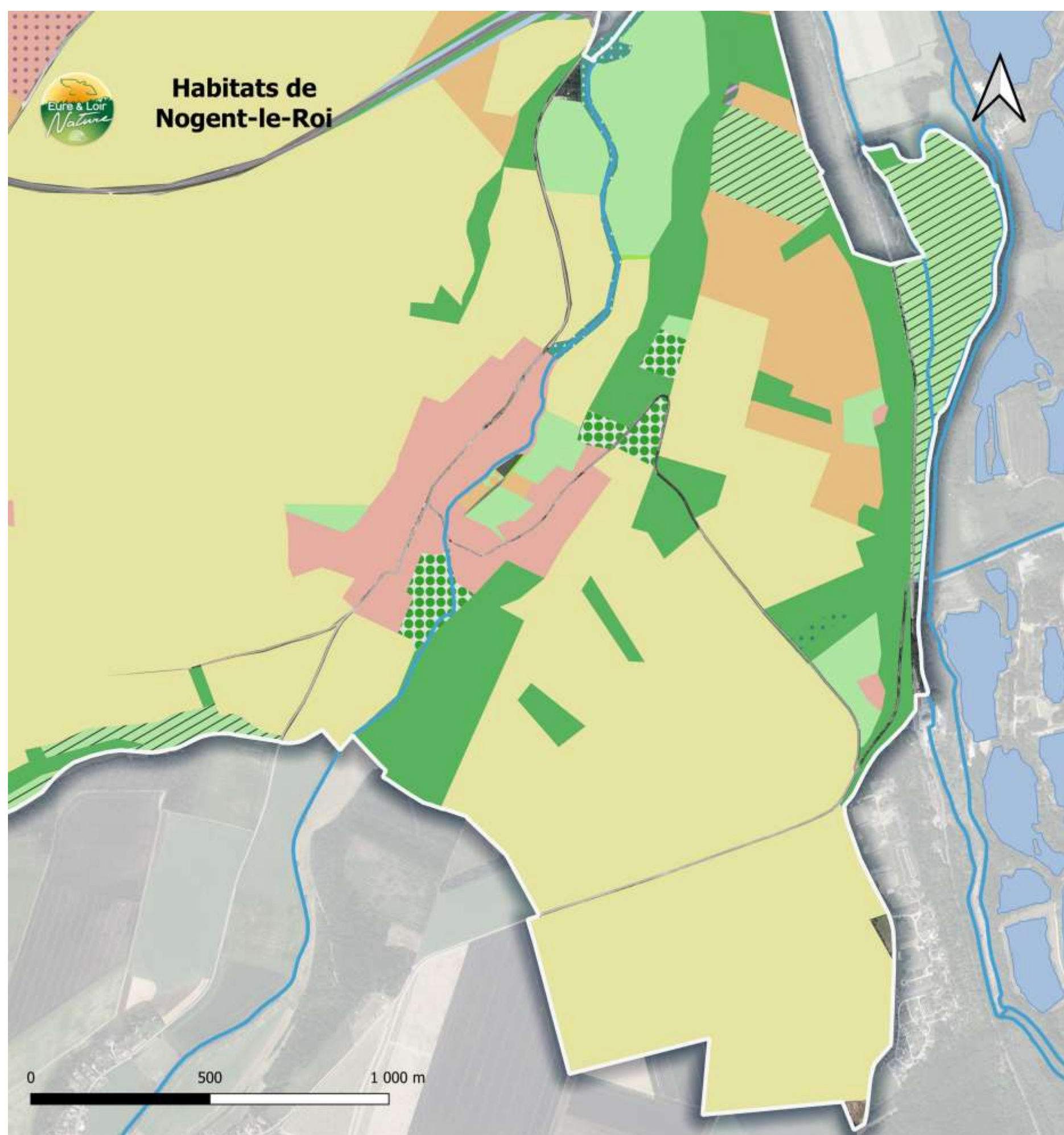
Cimetière

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)

Source : Obs28

Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 9 : Habitats de Nogent-le-Roi secteur Ouest



Légende

Contour Nogent-le-Roi

Hydrographie

Plans d'eau

Cours d'eau

Habitats

E2.1 Pâturage permanent et prairies post-pâturage

E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitude

F3.1 Fourrés tempérés

FA.4 Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces

FB Plantations d'arbustes (vergers)

G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes

G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer,...

G1.C1 - G1.C3 Plantations de Populus et Plantations de Robinia

I1.1 Monocultures intensives

I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

I2.1 Grands jardins ornementaux

I2.22 Jardins potagers de subsistance

J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines

J1.3 - J1.4 - J1.6 Bâtiments publics, industriels, commerciaux, sites de constructio

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)

Source : Obs28

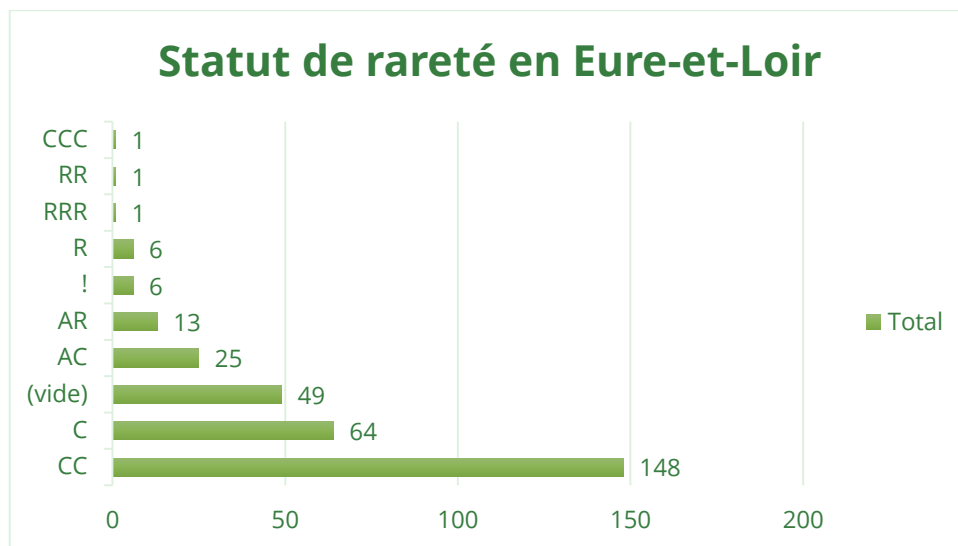
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 10 : Habitats Nogent-le-Roi secteur de Vacheresses

4.4. L'INVENTAIRE DE LA FLORE

4.4.1. LES ESPECES D'INTERET

L'inventaire 2024-2025 a permis de recenser 314 espèces floristiques dont 20 sont patrimoniales et 4 sont invasives. 21 espèces ont un statut de rareté sur de département entre extrêmement rare à assez rare.



Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en région	Rareté en Eure-et-Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières	AC	AR		LC	LC				
<i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappes	RRR	AR	LC	LC	NA				
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	RR	R		LC	LC				
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles	R	AR	LC	LC	NA				
<i>Erysimum cheiri</i>	Giroflée des murailles	RR	R		LC	NA				
<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	AC	AR	LC	LC	LC				
<i>Carex pendula</i>	Laîche à épis pendants	RR	R		LC	LC				Oui
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	AR	AR	LC	LC	LC				
<i>Verbascum pulverulentum</i>	Molène pulvérulente	R	AR		LC	LC				
<i>Petrorhagia prolifera</i>	Oeillet prolifère	R	R		LC	LC				
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	R	AC	LC	LC	LC			RV24	
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	R	AR	LC	LC	LC			RV24	Oui
<i>Lepidium draba</i>	Passerage drave	RR	AR		LC	NA				
<i>Lepidium heterophyllum</i>	Passerage hétérophylle	RRR	RR	LC	LC	LC				Oui
<i>Rumex hydrolapathum</i>	Patience d'eau	RR	AR	LC	LC	LC				Oui

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en région	Rareté en Eure-et-Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Spergularia rubra</i>	Sabline rouge		AR		LC					
<i>Onobrychis viciifolia</i>	Sainfoin	RR	R	LC	LC	NA				
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	RR	R	LC	LC	LC			RV24	Oui
<i>Silene nutans</i>	Silène nutans	R	AR		LC	LC				
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine	AR	AR		NA	NA				
<i>Trifolium arvense</i>	Trèfle des champs	AC	AR	LC	LC	LC				

Tableau 1 : Liste des espèces patrimoniales floristiques recensées par les inventaires²²

La recherche bibliographie a permis de recensées 10 espèces patrimoniales supplémentaires et 1 espèce invasive.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en région	Rareté en Eure-et-Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Origine (Dernière obs)
<i>Berula erecta</i>	Berle dressée	R	AR	LC	LC	LC					LOBELIA
<i>Callitriche platycarpa</i>	Callitriche à fruits plats	?	RR	LC	LC	DD					LOBELIA
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Doradille scolopendre	AR	AC	LC	LC	LC				Oui	LOBELIA
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	RRR	RRR		LC	CR				Oui	LOBELIA
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot perfolié	RR	RR	LC	LC	LC				Oui	LOBELIA
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'Orme	?	AR		LC	DD					OPENOBS
<i>Sparganium emersum</i>	Rubadier émergé	R	AR	LC	LC	LC					LOBELIA
<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Sagittaire à feuilles en flèche	RR	AR	LC	LC	LC				Oui	LOBELIA
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Scandix peigne-de-Vénus	R	AR		LC	LC				Oui	LOBELIA
<i>Spirodela polyrhiza</i>	Spirodèle à racines nombreuses	R	R	LC	LC	LC					LOBELIA

Tableau 2 : Liste des autres espèces patrimoniales floristiques issues de la recherche bibliographique

Afin de mieux connaître ces espèces floristiques patrimoniales, voici quelques fiches focus.

²² Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"
- **Indice de rareté** : CCC : Extrêmement commune ; CC : Très commune ; C : Commune ; AC : Assez commune ; AR : Assez rare ; R : Rare ; RR : Très rare ; RRR : Extrêmement rare ; ? « Espèce subspontanée, accidentelle, hybride, douteuse »
- **Protection régionale** : RV24 « Espèce protégée en Eure-et-Loir »



© Juliette PIERROT

La Berle dressée - *Berula erecta*

La **Berle dressée** (*Berula erecta*) est une plante vivace amphibie de la famille des Astéracées. L'espèce fréquente les rivières, les fossés, les marais dans des eaux calcaires peu polluées. Elle est en régression dans le département et persiste de manière disséminée le long des rivières. Elle est plus commune dans la vallée de l'Aigre où elle peut former de grand herbiers (Dupré, Boudier et al, 2009)



Assez rare en Eure-et-Loir



© Colette CENSE

Datura stramoine - *Datura stramonium*

Le **Datura stramoine** (*Datura stramonium*) est une plante annuelle robuste facilement reconnaissable à ses grandes fleurs blanches en entonnoir et ses gros fruits ovoïdes épineux. Il fréquente les sols frais riches en éléments nutritifs comme les cultures, friches, berges de rivières et plans d'eau. Introduite et utilisée comme plante médicinale, son ingestion provoque des intoxications, il est admis qu'elle proviendrait d'Amérique centrale, notamment du Mexique. Elle est parfois implantée dans les jardins comme ornement, ou les potagers comme lutte biologique.



© Colette CENSE

Grande Bardane - *Arctium lappa*

La **Grande Bardane** (*Arctium lappa*) est une herbacée annuelle de la famille des Astéracées. Elle a un port robuste, une hauteur entre 0,8 et 1,6 m. C'est une espèce nitrophile qui se retrouve sur les berges de rivière, les friches humides et les lisières forestières. La floraison est estivale, de juillet à août. Les fleurs sont des gros capitules violets globuleux, réunis en grappes. Les fruits, appelés akènes, possèdent des crochets recourbés vers le bas permettant à la plante de s'accrocher alentour, et en particulier aux poils des animaux qui la frôle.



Assez rare en Eure-et-Loir



© Eva CHERAMY

Laïche à épis pendants - *Carex pendula*

La **Laïche à épis pendants** (*Carex pendula*) est une grande et robuste plante vivace en touffe à larges et longues feuilles. Ces tiges sont pourvues de longs épis femelles caractéristiques, arqués-pendants. Il s'agit du plus grand de nos carex. On le retrouve en milieu forestier, le long des chemins forestiers, des fossés, ruisseaux et cours d'eau sur des sols peu acides, frais à humides. Cette espèce est parfois cultivée comme plante ornementale au bord des cours d'eau et des bassins.


Espèce Déterminante ZNIEFF
Rare en Eure-et-Loir



© Colette CENSE

Mélilot blanc - *Melilotus albus*

Le **Mélilot blanc** est une espèce annuelle ou bisannuelle assez rare sur le département. Cette plante à l'aspect élancé et aux petites fleurs blanches pousse sur les friches, les accotements des bords de routes, les ballasts des voies ferrées, les terrains vagues sur substrat riche et drainant.

Le Mélilot blanc est une plante aromatique utilisée notamment pour ses fleurs qui ont un léger parfum de vanille. Les graines sont aussi utilisées comme épice pour les fromages.



© Jean-Luc POTIRON

L'Ophrys abeille - *Ophrys apifera*

L'**Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*) est une plante vivace pionnière fréquemment observable près de zones plus ou moins urbanisées. L'espèce est capable de coloniser les gazons et terrains anciennement remaniés. L'espèce est présente sur les friches agricoles, gazons, pelouses, accotements et talus herbeux, sur sols calcaires frais à secs. L'Ophrys abeille fleurit de mai à juillet, et ses graines sont dispersées par le vent.



Espèce protégée en région Centre-Val de Loire (Article 1)



© Colette CENSE

Le Sainfoin - *Onobrychis viciifolia*

Le **Sainfoin** (*Onobrychis viciifolia*) est une plante vivace à inflorescence dense et allongée composée de fleurs roses veinées de pourpre. On la trouve sur les accotements et talus herbeux, friches, terrains vagues, sur des sols calcaires plutôt secs. Cultivée comme fourrage, surtout autrefois, et utilisée aujourd'hui pour végétaliser les talus routiers, elle se répand plus ou moins à proximité de son lieu d'introduction. Pour les raisons expliquées ci-dessus, l'hypothèse d'une espèce échappée de plantation est possible.



Rare en Eure-et-Loir



© Colette CENSE

Scandix Peigne-de-Vénus - *Scandix pecten-veneris*

Le **Scandix Peigne-de-Vénus** (*Scandix pecten-veneris*) est une plante annuelle des boisements, haies ou milieux ombragés. Ses feuilles sont très divisées et ses fleurs petites et blanches. Elle tient son nom de ses fruits caractéristiques, très longs et regroupés en bouquet, donnant l'impression d'un peigne.



Assez rare en Eure-et-Loir
Déterminante ZNIEFF en région
Centre-Val-de-Loire



© Colette CENSE

Le Sainfoin - *Onobrychis viciifolia*

Le **Sainfoin** (*Onobrychis viciifolia*) est une plante vivace à inflorescence dense et allongée composée de fleurs roses veinées de pourpre. On la trouve sur les accotements et talus herbeux, friches, terrains vagues, sur des sols calcaires plutôt secs. Cultivée comme fourrage, surtout autrefois, et utilisée aujourd'hui pour végétaliser les talus routiers, elle se répand plus ou moins à proximité de son lieu d'introduction. Pour les raisons expliquées ci-dessus, l'hypothèse d'une espèce échappée de plantation est possible.



Rare en Eure-et-Loir



© Emily GLORY

Scille à deux feuilles - *Scilla bifolia*

La **Scille à deux feuilles** (*Scilla bifolia*) est une petite plante vivace à bulbe, comportant presque toujours deux feuilles et à l'inflorescence grêle pourvue de fleurs de couleur bleu violet. Elle fleurit très précocement dès le mois de mars et en avril. Cette espèce se situe à la limite ouest de son aire de répartition dans le Centre c'est pourquoi elle est protégée régionalement. En Eure-et-Loir, on la trouve dans les chênaies-charmaies des coteaux et vallons adjacents du Loir, de la Conie, de l'Eure et de la Blaise.


Rare en Eure-et-Loir
Déterminante ZNIEFF en région
Centre-Val-de-Loire


CC BY-SA 4.0

Krzysztof ZIARNEK

Silène penché - *Silene nutans*

Le **Silène penché** (*Silene nutans*) est une herbacée vivace velue, à souche presque ligneuse, d'une hauteur de 20 à 50 cm, de la famille des Caryophyllacées. Les fleurs, de juillet à septembre, ont les pétales blancs, jaunes-verts, et parfois roses. Les étamines et les styles sortent longuement de la fleur. Le Silène penché se trouve dans les prés, les coteaux, les lisières forestières, les talus et accotements, sur des sols secs acides à calcaires.



Assez rare en Eure-et-Loir



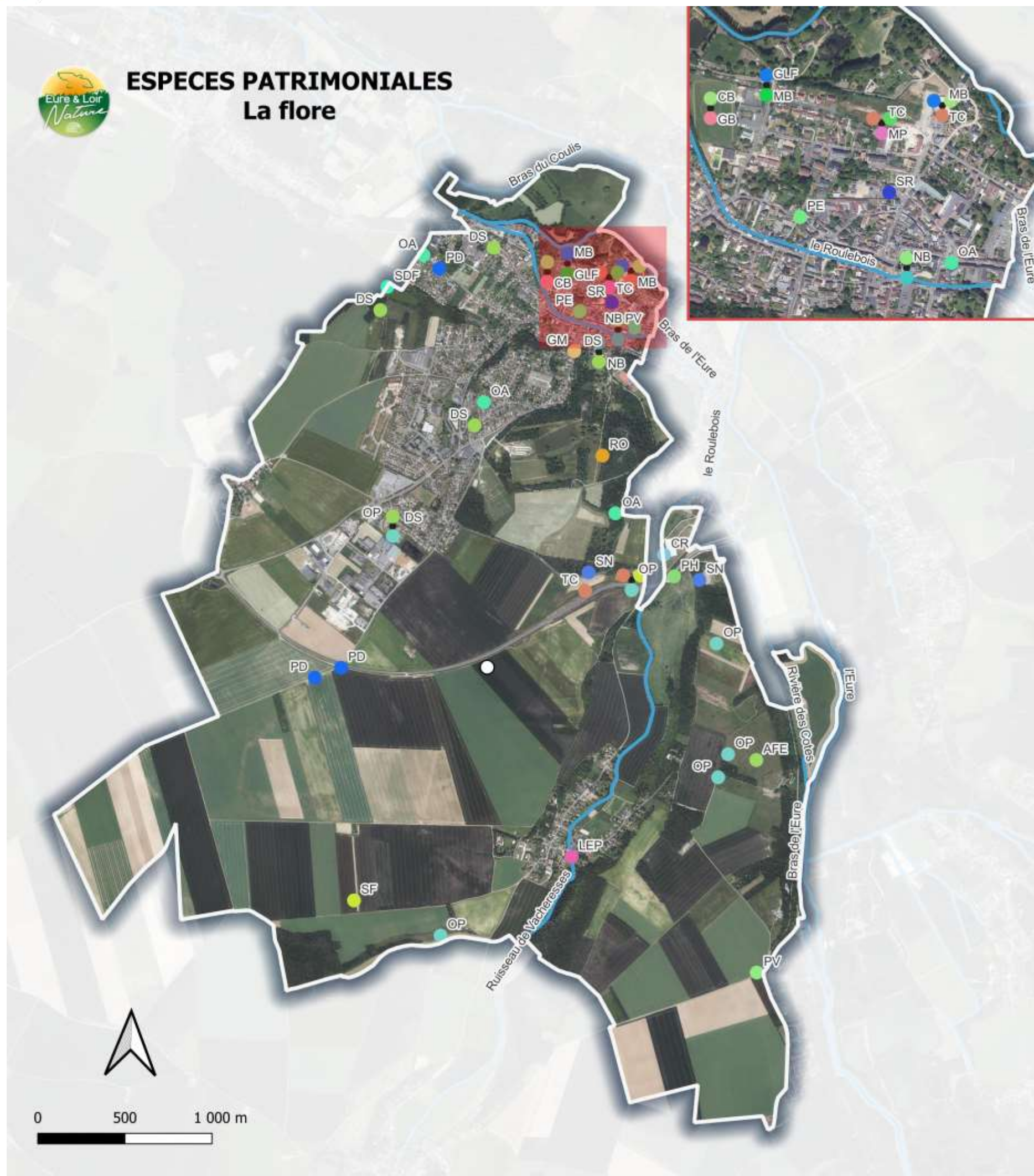
© Colette CENSE

Trèfle des champs - *Trifolium arvense*

Le **Trèfle des champs**, également appelé "Pied-de-lièvre" en raison de la ressemblance de ses inflorescences à de petites pattes velues, se développe particulièrement bien sur les sols secs et sablonneux. Cette espèce, qui peut être annuelle ou bisannuelle, fleurit de mai à août. Elle est facilement identifiable grâce à ses inflorescences plumeuses, aux teintes blanches et rosées. L'ensemble de la plante est recouvert d'un délicat duvet soyeux.



Assez rare en Eure-et-Loir



Légende

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| ○ Centroïdes | ● Giroflée des murailles (GM) | ● Orchis pyramidal (OP) | ● Sainfoin (SF) |
| — Contour Nogent-le-Roi | ● Grande bardane (GB) | ● Passerage drave (PD) | ● Scille à deux feuilles (SDF) |
| Espèces patrimoniales vf | ● Laïche à épis pendants (LEP) | ● Passerage hétérophylle (PH) | ● Silène nutans (SN) |
| ● Andryale à feuilles entières (AFE) | ● Méliot blanc (MB) | ● Patience d'eau (PE) | ● Trèfle des champs (TC) |
| ● Cerisier à grappes (CR) | ● Molène pulvérulente (MP) | ● Peigne-de-Vénus (PV) | |
| ● Crépide bisannuelle (CB) | ● Nielle des blés (NB) | ● Ronce à feuilles d'Orme (RO) | Hydrographie |
| ● Datura stramoine (DS) | ● Oeillet prolifère (OP) | ● Sabline rouge (SR) | — Cours d'eau |
| ● Gesse à larges feuilles (GLF) | ● Ophrys abeille (OA) | | |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 11 : Les espèces patrimoniales floristiques

4.4.2. LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce invasive se définit comme étant une espèce exotique²³ naturalisée, dont la prolifération ou la présence au sein d'un milieu a des impacts d'ordre écologique, économique ou sanitaire. Leur présence aboutit à un appauvrissement ou une banalisation de la flore, modifiant parfois la structure ou le fonctionnement naturel des écosystèmes.

Lors de l'inventaire sur la commune de Nogent-le-Roi, 4 espèces végétales invasives ont été identifiées, selon la liste des plantes invasives du Centre-Val-de-Loire²⁴.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en région	Rareté en Eure-et-Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Berberis aquifolium</i>	Faux Houx	R			NA	NA				
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	AR	AC		NA	NA				
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	CC	CC		NA	NA				
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	R	!		NA	NA				

Tableau 3 : Liste des espèces invasives floristiques recensées lors des inventaires²⁵

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en région	Rareté en Eure-et-Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau menue	R	AR		NA	NA				

Tableau 4 : Liste des autres espèces invasives floristiques recensées

Afin de mieux connaître ces espèces floristiques patrimoniales, voici quelques fiches focus. Des fiches plus détaillées pour chaque espèce ont été rédigées permettant d'identifier les espèces et proposant des mesures de gestion adaptées et sont disponible dans le livret II comprenant les fiches actions.

²³ Introduite par l'Homme en dehors de leur aire de répartition.

²⁴ Florient DESMOULINS et Théo EMERIAU, « Liste hiérarchisée des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1 ». Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020. [En ligne]. Disponible sur :

https://www.biodiversitecentrevaldeloire.fr/sites/default/files/content/ressources/pdf/2021-11/Liste_EVEE_CVL_V3.1_2020_RAPPORT.pdf

²⁵ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"
- **Indice de rareté** : CCC : Extrêmement commune ; CC : Très commune ; C : Commune ; AC : Assez commune ; AR : Assez rare ; R : Rare ; RR : Très rare ; RRR : Extrêmement rare ; ? « Espèce subspontanée, accidentelle, hybride, douteuse »
- **Protection régionale** : RV24 « Espèce protégée en Eure-et-Loir »



Le Faux houx - *Berberis aquifolium*

Le Faux houx (*Berberis aquifolium*) est un arbuste de petite taille aux feuilles composées, persistantes, coriaces et épineuses semblables à celles du Houx. Ses baies bleues sont légèrement toxiques. Cette espèce fut introduite en France en 1823 pour l'ornement et elle est toujours fréquemment plantée dans les parcs et jardins aujourd'hui. Elle a tendance à s'échapper et à se disséminer dans les boisements et fourrés.



Espèce exotique envahissante potentielle
(liste d'observation)

Cette espèce est présente avec de nombreux individus dans les parcelles boisées du Manoir de Vacheresses. Un chantier d'arrachage et de coupe des pieds peut être envisagé afin de limiter sa propagation dans le boisement au détriment d'espèces indigènes.



La Renouée du Japon - *Reynoutria japonica*

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est une plante vivace robuste à souche traçante atteignant deux à trois mètres de hauteur. Originale d'Asie orientale, cette espèce a été introduite en Europe comme plante ornementale et fourragère. Elle forme des fourrés denses souvent près des berges des rivières et des plans d'eau, sur les accotements et les talus, dans les fossés, terrains vagues, friches, en général sur des sols frais à humides et riches en éléments nutritifs. Là où elle s'implante, elle monopolise l'espace et les ressources.



Espèce exotique envahissante avérée
(largement implantée)



Le Robinier faux-acacia - *Robinia pseudoacacia*

Le Robinier faux-acacia est un arbre à grappes pendantes de fleurs blanches, muni de grandes épines. Il a été importé d'Amérique du Nord pour les besoins de la filière « bois énergie ». Largement naturalisé en France grâce à sa croissance rapide, il concurrence les espèces autochtones. Ses capacités à s'établir dans les milieux pionniers et à enrichir les sols en azote lui confèrent un pouvoir de modification de la végétation qu'il colonise.



Espèce exotique envahissante avérée
(largement implantée)



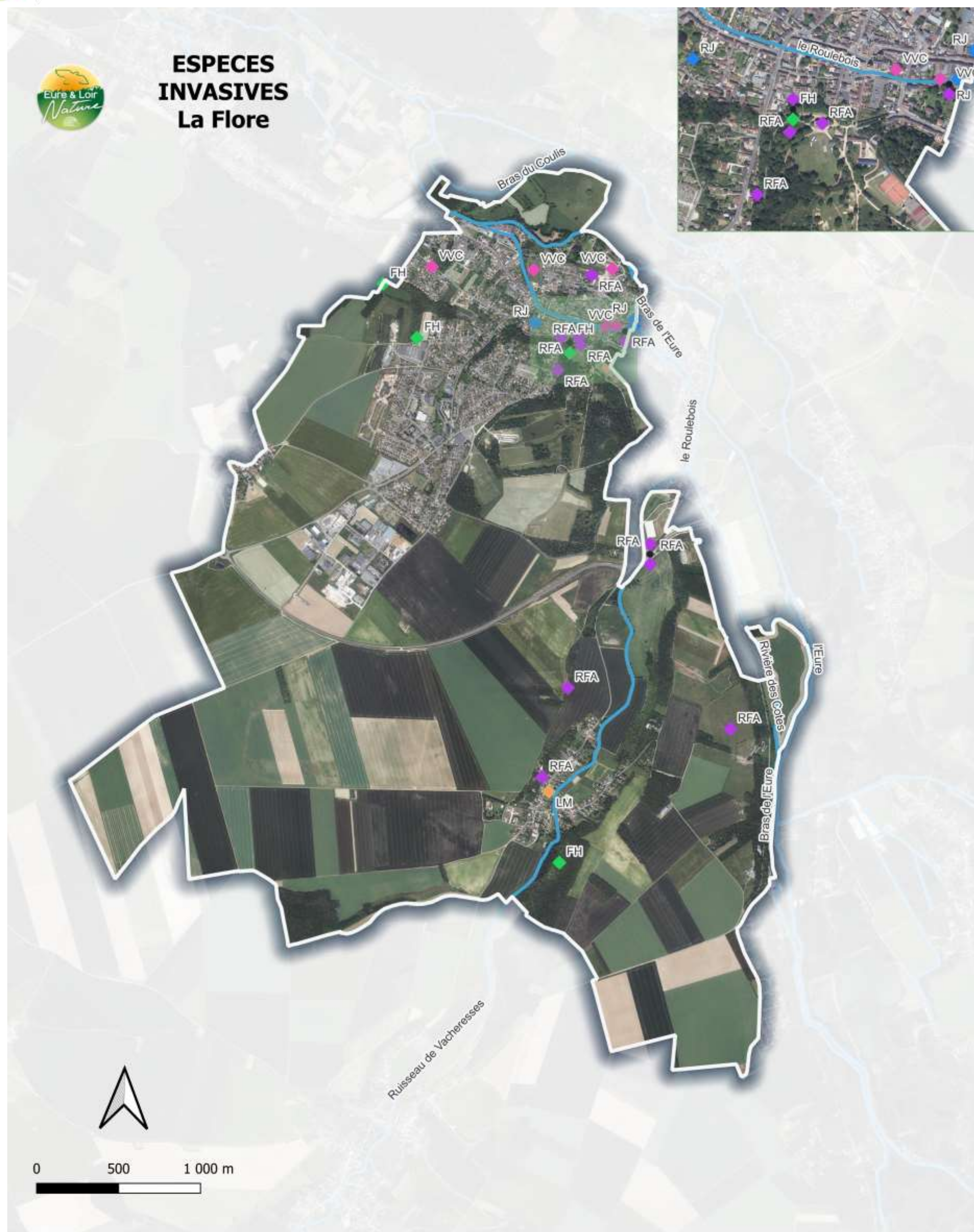
© Juliette PIERROT

Vigne-vierge commune - *Parthenocissus inserta*

La **Vigne-vierge commune** (*Parthenocissus inserta*) est une plante grimpante vigoureuse, caduque autrefois plantée pour recouvrir les façades des maisons. Aujourd'hui naturalisée, il n'est pas rare de la rencontrer sur les berges des rivières, les bords de route ou les terrains vagues. Elle peut former par endroit des peuplements limitant le développement de la flore locale.



Espèce exotique envahissante avérée
(largement implantée)



Légende

Contour Nogent-le-Roi	Lentille d'eau menue (LM)	Robinier faux-acacia (RFA)	Hydrographie
Espèces invasives	Renouée du Japon (RJ)	Vigne-vierge commune (VVC)	Cours d'eau
Faux Houx (FH)			

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
 Source : Obs28, CEN, Lobelia, OpenObs
 Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 12 : Espèces floristiques invasives

4.5. L'INVENTAIRE DE LA FAUNE

4.5.1. BILAN DES DONNEES

L'inventaire de la faune sur 2024 et 2025 sur la commune de Nogent-le-Roi a permis d'identifier la présence de 208 espèces tout groupes taxonomiques confondu avec 1004 observations. Le groupe taxonomique le plus représenté dans les observations est les oiseaux qui cumule 95 espèces contactées et 766 observations.

La recherche bibliographique a permis de recenser 16 espèces supplémentaires dont 1 espèce d'amphibien, 3 coléoptères, 7 oiseaux et 5 poissons. Ces données sont issues de l'historique d'Eure-et-Loir Nature (obs28), de la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir (Web PDPG) et de l'INPN (OpenObs).

Il arrive que certaines données ne soient pas divulguées par leur producteur avec précision, dans ce cas, elles sont situées sur le centre de la commune. Elles ne sont pas visibles sur les cartographies ci-dessous car elles n'apportent pas d'informations géographiques suffisamment ponctuelles. Elles sont toutes issues des données bibliographiques (externes à Eure-et-Loir Nature ou avant 2024), et disponibles dans les tableaux d'espèces patrimoniales.

4.5.1.1. LES OISEAUX

En 2024 et 2025, lors des inventaires dans le cadre de l'IBC, 95 espèces d'oiseaux ont été contactées. Sur l'ensemble des espèces recensées, 3 sont « en danger » d'extinction, 6 sont « vulnérables » et 11 sont « quasi-menacées » selon les statuts de la liste rouge de la Région Centre-Val de Loire.

Statut Liste Rouge Centre-Val de Loire

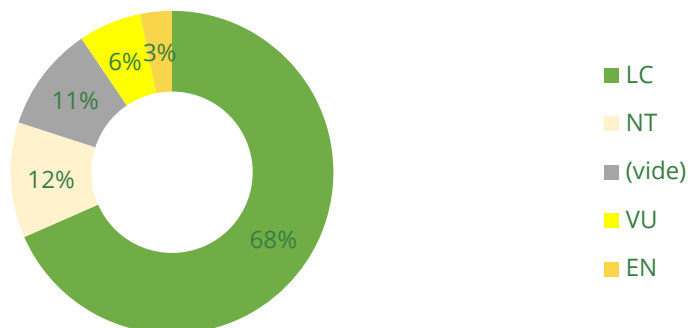


Figure 5 : Proportion des espèces par statut sur la liste rouge régionale

Sur ces 95 espèces, 1 est certainement nicheuse, 6 sont probablement nicheuses et 47 se sont possiblement. Pour 41 espèces les statuts de nidification ne sont pas connus.

Indice de Nidification

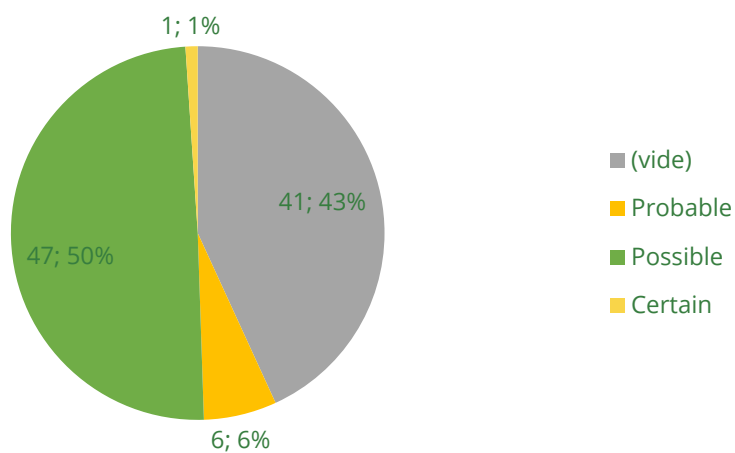


Figure 6 : Proportion des espèces par indice de nidification



Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Eure-et- Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Indice de présence	Indice de nidification
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Probable
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	PC	LC	LC	NT	CDO1	NO3		Oui	MNH	Possible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	C	LC	NT	NT					MNH	Possible
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	PC	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	C	LC	LC	LC		NO3			HMN	Probable
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada		LC	NA							
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	PC	LC	LC	LC	CDO1	NO3			MN	
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	R	LC	NT	NT		NO3		Oui	NH	Possible
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	PC	LC	VU	VU		NO3		Oui	MNH	
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	PC	LC	EN	VU		NO3		Oui	MNH	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	C	LC	VU	NT		NO3			NH	
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	C	LC	LC	NT		NO3			NH	
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	PC	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	C	LC	LC	NT	CDO1	NO3		Oui	MNH	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Probable
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	PC	NT	LC	LC				Oui	MN	
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	C	LC	VU	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	PC	LC	NT	EN		NO3		Oui	M	
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Probable
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	C	LC	LC	LC		NO3			NH	
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	C	VU	LC	LC					MNH	Possible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	C	LC	LC	LC					NH	Possible
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	C	LC	LC	LC		NO3			N	Possible
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	PC	LC	LC	LC		NO3			MNH	
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible



Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Eure-et- Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Indice de présence	Indice de nidification
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	C	LC	LC						NH	Possible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	C	LC	NT	LC		NO3			MNH	Probable
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	C	LC	LC	NT		NO3		Oui	MN	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	R	LC	LC	EN	CDO1	NO3		Oui	M	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	C	LC	LC	LC		NO3			MN	Possible
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	C	LC	NT	LC		NO3			MN	Possible
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	C		LC	LC		NO3			MN	
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	C	NT	LC	LC					MNH	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	C	LC	NT	LC		NO3			MN	
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	R	LC	LC			NO3			M	
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	C	LC	LC	NT		NO3			MH	
<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette		LC	NT		CDO1	NO3		Oui		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	C	LC							MH	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	PC	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau	R	LC	NT	VU	CDO1	NO3		Oui	MNH	
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	R	LC	LC	VU		NO3		Oui	MH	
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	C	LC	NT	LC		NO3			MN	Certain
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	C	LC	NT	LC		NO3			MN	
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	C	LC	LC	LC		NO3			MN	Possible
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	C	LC	VU			NO3			MNH	Possible



Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Eure-et- Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Indice de présence	Indice de nidification
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	C	LC	LC	LC		NO3			MN	Possible
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	C	NT	NT	LC		NO3			MN	Possible
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	PC	LC	VU	LC	CDO1	NO3		Oui	MNH	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	PC	LC	LC	LC		NO3			MNH	
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	R	LC	LC	NT		NO3			MNH	
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	PC		NT	EN		NO3		Oui	MNH	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	PC		VU	NT		NO3		Oui	NH	Possible
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	PC		LC	LC	CDO1	NO3			NH	Possible
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	PC	LC	LC	LC	CDO1	NO3			NH	Possible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	C	LC	LC	LC					NH	
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	C	LC	DD						NH	
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	C	LC	LC	LC				Oui	MNH	Possible
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	C	LC	LC	LC					MNH	Possible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Probable
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord	PC	LC				NO3			MH	
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	PC	LC	LC	LC		NO3			MN	
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	C	LC	VU	VU		NO3		Oui	MNH	
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	PC	LC	NT	NT		NO3		Oui	MN	Possible

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Eure-et- Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Indice de présence	Indice de nidification
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	C	LC	LC	LC		NO3			MN	Possible
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau	C	LC	LC	LC					MNH	
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	PC	LC	LC	LC		NO3			MNH	
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	C	LC	NT	LC		NO3			MNH	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	C	LC	LC	LC		NO3			MN	Possible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	PC	LC	LC	LC		NO3			MN	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	C	LC	LC	LC		NO3			MN	Possible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	C	LC	VU	LC		NO3			HMN	
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	C	LC	LC	LC		NO3			NH	Possible
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	C		NT	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes	PC	LC	LC			NO3			MH	
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	PC	VU	VU	LC					MN	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	C	LC	LC	LC					NH	Possible
<i>Troglodytes</i>	Troglodyte mignon	C	LC	LC	LC		NO3			MNH	Possible
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	C	VU	NT	VU				Oui	MH	
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	C	LC	VU			NO3			MNH	Possible

Tableau 5 : Liste des espèces patrimoniales d'oiseaux recensés lors des inventaires²⁶

La recherche bibliographique a permis de recenser 7 espèces supplémentaires.

²⁶ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"
- **Indice de rareté** : CCC : Extrêmement commune ; CC : Très commune ; C : Commune ; AC : Assez commune ; AR : Assez rare ; R : Rare ; RR : Très rare ; RRR : Extrêmement rare ; ? « Espèce subspontanée, accidentelle, hybride, douteuse »



Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Eure-et-Loir	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Indice de présence	Indice de nidification
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	R	LC	LC			NO3			M	
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	PC	LC	NT	EN	CDO1	NO3		Oui	MN	
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	C	LC							MC	
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	C	LC	LC						MH	
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	PC	LC	EN	EN		NO3		Oui	NH	
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	C	LC	LC	NT					NH	
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	C	LC			CDO1				MH	

Tableau 6 : Liste des autres espèces patrimoniales d'oiseaux recensées par la bibliographie

Voici des fiches vous permettant de découvrir quelques espèces.



L'Aigrette garzette - *Egretta garzetta*

L'**Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*) est un oiseau reconnaissable à son plumage entièrement blanc en période nuptiale, à ses deux plumes tombant sur la nuque, et à ses plumes allongées et fines sur la poitrine et le dos. Ses habitats de prédilection sont les marais, lagunes, abords des étangs et rivières. Assez grégaire, l'oiseau se nourrit en eaux peu profondes de petits poissons, d'amphibiens et d'insectes. Il niche en colonie avec d'autres hérons dans les arbres ou les roseaux.



Protection nationale (Article 3) et européenne (Annexe I)

Espèce déterminante ZNIEFF



La Bouscarle de Cetti - *Cettia cetti*

La **Bouscarle de Cetti** (*Cettia cetti*) est un petit oiseau ventru de couleur brun-roux avec un fin sourcil blanc souligné de brun. L'espèce affectionne les zones de hautes herbes et de buissons très denses, le plus souvent sur sol humide ou à proximité de l'eau. Il habite aussi les ronciers épais, les broussailles épineuses, et buissons bas bordant les cours d'eau et les étangs. L'oiseau est solitaire toute l'année et sédentaire. Il se nourrit essentiellement au sol d'insectes et de leurs larves, de petits mollusques et de graines.



Espèce déterminante ZNIEFF

Protection nationale (Article 3)



Le Bouvreuil pivoine - *Pyrrhula pyrrhula*

Le **Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*) est un passereau que l'on rencontre sur l'ensemble de l'Eurasie. De taille moyenne, 15 cm de long pour une envergure de 30cm, il pèse une trentaine de grammes et peut vivre plus de 15 ans. Il est souvent observé en couple ou en petits groupes familiaux en zones boisées avec un sous-bois dense. Il se nourrit principalement de graines et de bourgeons d'arbres fruitiers et parfois, d'insectes et de baies.



Protection nationale (Article 3)

Espèce Déterminante ZNIEFF



Le Bruant des roseaux - *Emberiza schoeniclus*

Le **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*) est un petit passereau qui fréquente les roselières, les jonchaies ou les broussailles des zones humides. En période nuptiale, il est facile à observer car il se perche sur un roseau ou sur un buisson pour chanter. Le mâle est facilement reconnaissable en période nuptiale à sa tête très noire avec un large collier blanc.



Protection nationale (Article 3)

Espèce Déterminante ZNIEFF

Un dortoir important pour cette espèce est présent pour au Champs Frisons.



Le Busard Saint-Martin - *Circus cyaneus*

Le **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) est un rapace dont le mâle est gris-bleu avec le ventre blanc et les extrémités des ailes noires. Les femelles et les jeunes sont brun foncé avec une tache blanche au croupion. Il affectionne les terrains découverts à végétation rase où il chasse d'un vol léger et chaloupé les petits oiseaux et rongeurs. L'espèce est présente toute l'année en France. Le nid de brindilles et d'herbes est construit au sol parmi la végétation haute.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (Article 3) et
européenne (Annexe I)



Le Chevalier guignette - *Actitis hypoleucos*

Le **Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*) est un oiseau limicole de taille moyenne au coup et dos brun, et ventre blanc. Il affectionne les endroits humides comme les forêts inondées et les plages, mais peut aussi être observé le long des cours d'eau, des étangs et des mares. Le Chevalier guignette hoche souvent la queue dès qu'il se pose et quand il se déplace en marchant. Ce critère d'identification important lui a d'ailleurs valu son nom ! L'espèce niche à l'Est de la France mais peu être vu dans toute la France lorsqu'il est en migration.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (article 3)



Le Faucon pèlerin - *Falco peregrinus*

Le **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) est un chasseur de haut-vol de la taille d'un gros pigeon. Le Faucon pèlerin est un grand chasseur d'oiseaux qui capture ses proies lors d'attaques rapides et spectaculaires. L'espèce est nicheuse sur le département. L'installation de l'espèce dépend de la présence de sites rupestres pour nicher et d'une avifaune abondante et diversifiée. Des jeunes ou des oiseaux non nicheurs peuvent être observés toute l'année en vol ou posés sur des pylônes électriques.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (article 3) et
européenne (Directive Oiseaux annexe I)



La Grande aigrette - *Ardea alba*

La **Grande Aigrette** (*Ardea alba*) est un échassier vivant près des eaux douces. C'est le plus grand des hérons et des aigrettes d'Europe. Son plumage est entièrement blanc. Elle niche dans les roselières ou dans des arbres au bord des lacs et des grands étangs. Elle fréquente aussi les prairies humides et les rizières. Cette espèce a évité de peu l'extinction au début du XXème siècle, en raison de l'engouement pour ses plumes. Aujourd'hui, une autre menace pèse sur cet oiseau, la dégradation et la destruction de ses habitats.



Espèce Déterminante ZNIEFF
Protection nationale (article 3) et
européenne (Directive oiseaux annexe I)



Le Martin pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis*

Le **Martin pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*) est un petit oiseau indicateur de la bonne qualité des eaux puisqu'il consomme les poissons et niche dans les berges. Il fréquente surtout les petits et moyens cours d'eau bordés d'arbres. Il se perche sur une branche et guette les poissons puis les capture en plongeant verticalement. Il se reconnaît surtout par son dos bleu turquoise et son ventre orangé, ainsi qu'à son vol vif et rapide.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (article 3) et
européenne (Directive oiseaux annexe I)



Le Pic épeichette - *Dendrocopos minor*

Le **Pic épeichette** (*Dendrocopos minor*) est un Picidé de la taille d'un moineau qui fréquente les bois, bosquets de feuillus, parcs, jardins et vergers. Il est adapté à la vie arboricole : pattes solides pourvues de longs doigts et griffes facilitant la préhension des troncs et des branches, queue très rigide servant de point d'appui contre un tronc d'arbre, bec tranchant permettant de creuser le bois tendre ou mort pour trouver de la nourriture (insectes et larves) ou pour y nicher.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (article 3)



Le Pipit farlouse - *Anthus pratensis*

Le **Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) est un petit passereau qui recherche des milieux à végétation basse et quasi absence d'arbre et d'arbustes. Dans le Perche, il peut être observé dans les prairies, les jachères et les landes rases. En Beauce, il s'installe dans toute sorte de friche. Globalement, les effectifs nicheurs dans le département régressent. La population actuelle est estimée à 150-200 couples. L'espèce peut être observée dans tout le département en hiver, en bandes d'une quinzaine d'individus.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (article 3)

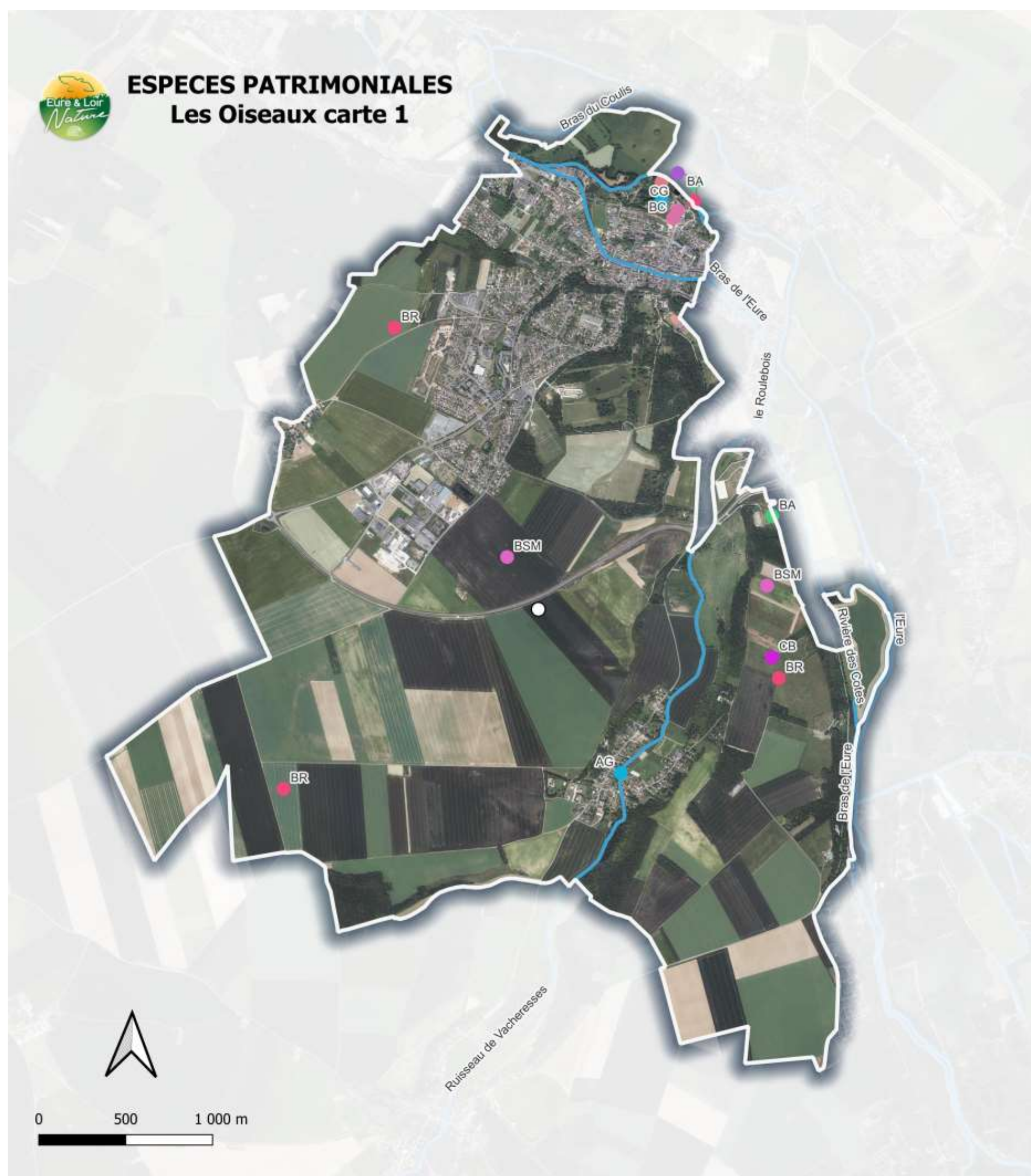


Le Vanneau huppé - *Vanellus vanellus*

Le **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*) est un limicole facilement reconnaissable grâce à sa longue et fine huppe recourbée et à son plumage noir et blanc. C'est une espèce migratrice partielle qui niche au sol dans des prairies humides, des vasières asséchées ou en milieu agricole. A l'instar de ce que l'on observe au niveau national depuis une quarantaine d'années, les effectifs nicheurs se sont effondrés à l'échelle régionale. Les effectifs ont baissé d'au moins 10% en 10 ans, et ce, de manière continue.



Espèce déterminante ZNIEFF

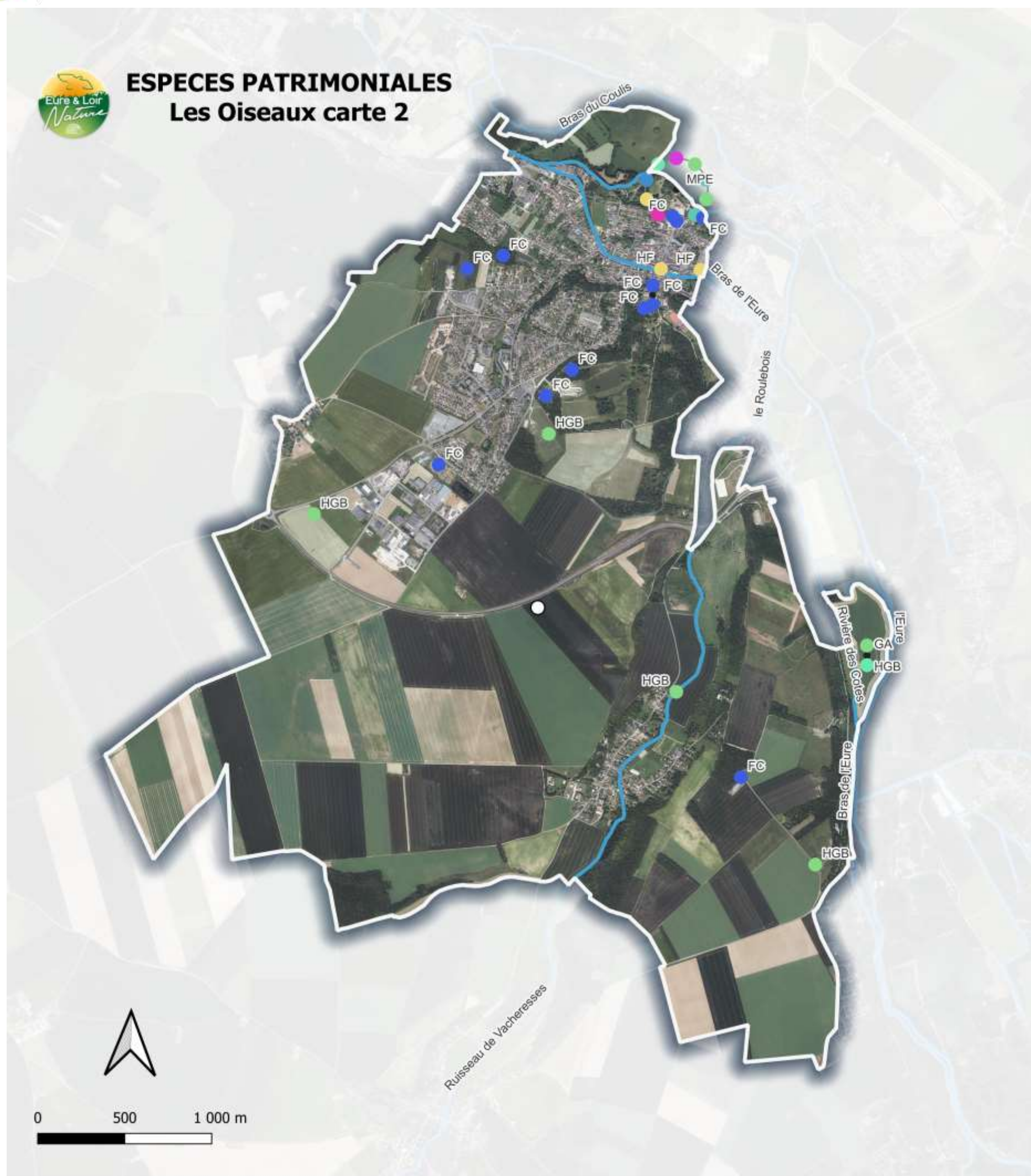


Légende

- | | | | |
|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------|
| ○ Centroides | ● Bondrée apivore (BA) | ● Busard Saint-Martin (BSM) | Hydrographie |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ● Bouscarle de Cetti (BC) | ● Caille des blés (CB) | — Cours d'eau |
| Espèces patrimoniales vf | ● Bouvreuil pivoine (BP) | ● Chevalier guignette (CG) | |
| ● Aigrette garzette (AG) | ● Bruant des roseaux (BR) | | |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 13 : Les espèces patrimoniales d'oiseaux (carte 1)

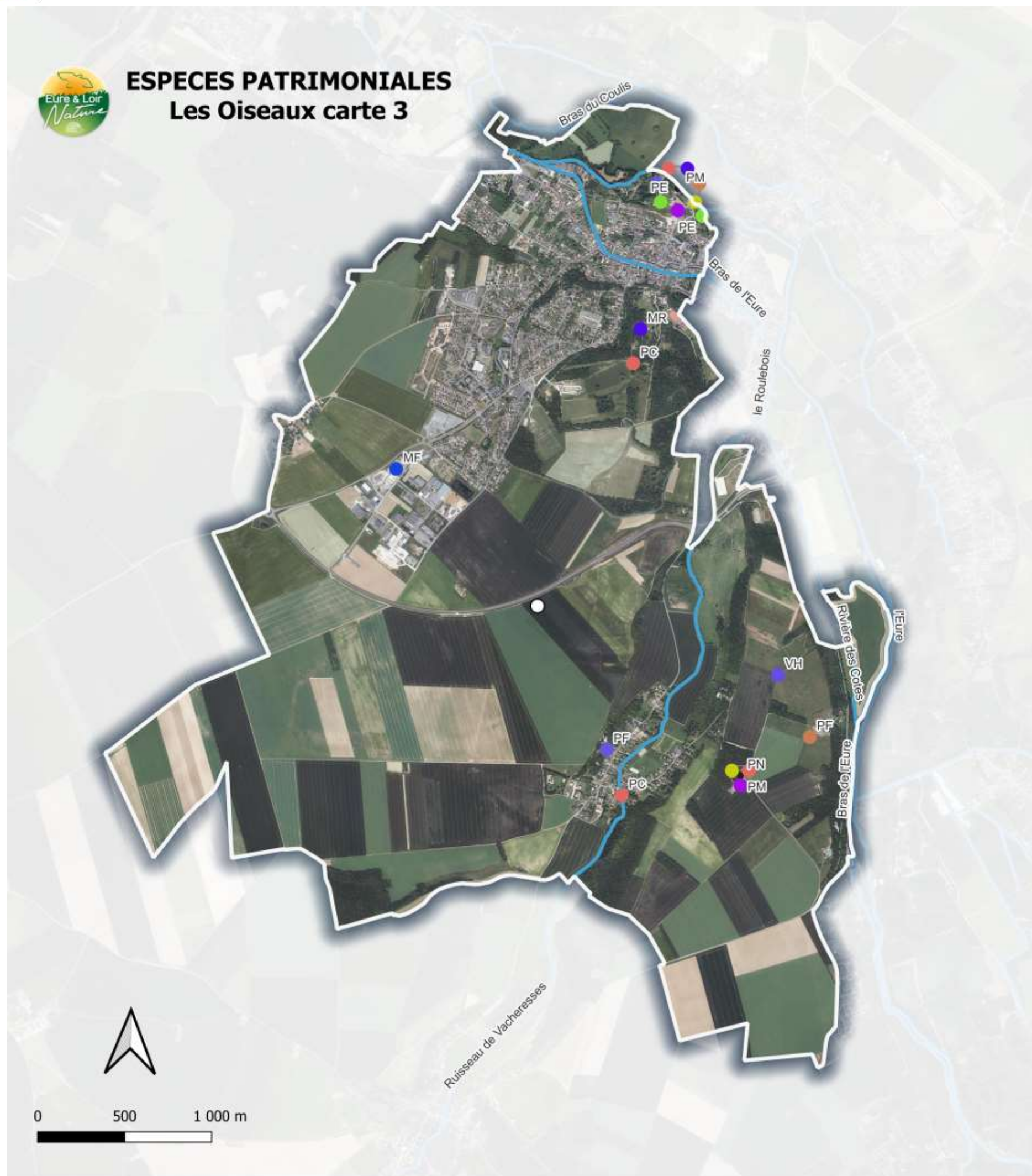


Légende

- | | | | |
|--------------------------|------------------------|---------------------------------|---------------|
| ○ Centroides | ● Faucon hobereau (FH) | ● Héron garde-boeufs (HGB) | Hydrographie |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ● Faucon pèlerin (FP) | ● Hirondelle de fenêtre (HF) | — Cours d'eau |
| Espèces patrimoniales vf | ● Grande Aigrette (GA) | ● Martin-pêcheur d'Europe (MPE) | |
| ● Faucon crécerelle (FC) | ● Héron bihoreau (HB) | | |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
 Source : Obs28, OpenObs
 Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 14 : Les espèces patrimoniales d'oiseaux (carte 2)



Légende

- | | | | |
|--------------------------|-----------------------|------------------------|---------------|
| ○ Centroides | ● Mouette rieuse (MR) | ● Pigeon colombin (PC) | Hydrographie |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ● Pic épeichette (PE) | ● Pipit farlouse (PF) | — Cours d'eau |
| Espèces patrimoniales vf | ● Pic mar (PM) | ● Pouillot fitis (PF) | |
| ● Moineau friquet (MF) | ● Pic noir (PN) | ● Vanneau huppé (VH) | |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 15 : Les espèces patrimoniales d'oiseaux (carte 3)

Les espèces d'oiseaux patrimoniales sur la commune de Nogent-le-Roi sont principalement localisées sur deux secteurs différents, du Nord au Sud :

- Le secteur des bords de l'Eure qui propose une mosaïque d'habitats entre jardins particuliers, mares, ripisylve et prairies humides. Ce secteur abrite de nombreuses espèces spécialistes de ces milieux comme le Martin-pêcheur ou plus généralistes.
- Le secteur entre le ruisseau de Vacheresses et la rivière des cotes (Les champs frisons, bois de Chandres, le Moulin chaud). Ce secteur comprend des boisements, des ripisylves, des friches anciennes, des pâtures. Un projet photovoltaïque est en cours d'étude sur ce secteur.

4.5.1.2. LES AMPHIBIENS ET REPTILES

Tous les Amphibiens et Reptiles sont protégés à l'échelle nationale au titre de l'arrêté du 19 novembre 2017, de ce fait, sans être une espèce remarquable pour le département, ces espèces sont considérées patrimoniales d'après notre méthode d'analyse.

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Amphibiens	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	LC	LC	NT	CDH4	FRAR2		
Amphibiens	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC	LC	LC	CDH4	FRAR2		
Amphibiens	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte		NT	LC	CDH5	FRAR4		
Reptiles	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	LC	CDH4	FRAR2		
Reptiles	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC	LC	LC		FRAR3		

Tableau 7 : Liste des espèces patrimoniales d'amphibiens et reptiles inventoriés²⁷

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Amphibiens	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse		LC	NT	CDH5	FRAR4		Oui

Tableau 8 : Liste des autres espèces patrimoniales recensées par recherche bibliographique

Voici quelques informations supplémentaires sur les espèces d'amphibiens et de reptiles de la commune.

²⁷ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"



L'Alyte accoucheur - *Alytes obstetricans*

L'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) ressemble à un petit Cra-paud commun (*Bufo bufo*). La tête se termine par un museau arrondi, le tympan est visible, la pupille de l'oeil est fendue verticalement. Le dos et le dessus des pattes sont granuleux. Sa coloration est grise plus ou moins foncé, mais aussi brunâtre. Au printemps, le chant de l'Alyte accoucheur ressemble étroitement au chant du Petit-duc (*Otus scops*). Il s'agit d'un amphibien qui a la particularité de porter ses œufs sur son dos.



Protection nationale (article 2) et européenne (Annexe IV)

Une population d'Alyte accoucheur est présente en contexte urbain sur la commune, sur le Roulebois au niveau de la rue au marché au légume.



La Grenouille agile - *Rana dalmatina*

La **Grenouille agile** (*Rana dalmatina*) est une espèce de grenouille commune en Eure-et-Loir. Elle mesure environ 5 cm de long. La peau est lisse, le museau allongé et un peu arrondi vu de profil. Le tympan est grand, avec un diamètre équivalent à celui de l'oeil. Cette grenouille est présente en zones boisées, dans les points d'eau sans poissons.



Protection nationale (article 2) et européenne (Annexe IV)

L'espèce est présente sur la mare du parc du château.



La Grenouille rousse - *Rana temporaria*

La **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*) est une espèce de grenouille assez rare en Eure-et-Loir. Elle mesure environ 5 à 8 cm de long. La peau est lisse, le museau court et un peu arrondi vu de profil. Le tympan est d'environ un diamètre aux deux tiers inférieur à celui de l'oeil. Cette grenouille est présente en zones boisées, les tourbières et les friches, dans les points d'eau très grands (étangs) à très petits (fossés).



Protection nationale (article 2) et européenne (Annexe IV)

La grenouille rousse est présente sur la retenue d'eau du rond-point des Sorettes. La donnée est issue du CEN.



La Grenouille verte - *Pelophylax kl. esculentus*

La **Grenouille verte** (*Pelophylax kl. esculentus*) représente plusieurs espèces difficiles à différencier entre elles. Elles sont de taille moyenne, l'aspect général est élancé. Elles présentent une coloration vert clair avec une pigmentation brun foncé à noirâtre. Elles sont largement répandues dans la moitié nord de la France et possèdent une amplitude écologique large. Ces espèces sont protégées en France mais peuvent être pêchées en vue d'une consommation familiale.



Protection nationale (article 5)

La grenouille verte est présente au niveau des bassins de rétention le long de la déviation.



Le Lézard des murailles - *Podarcis muralis*

Le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) est un petit lézard à teinte grise ou marron, d'aspect relativement robuste. On peut le rencontrer aussi bien dans les milieux naturels tels que les haies, les bords de plans d'eau, les zones en friches, les buissons, les talus, les lisières de forêts, les éboulis (...) que dans des zones urbanisées comme les jardins, les murs de pierres, les talus de voie de communication. Il se nourrit d'araignées, de divers insectes (papillons, chenilles, criquets, grillons, mouches, hyménoptères, pucerons) ou de vers de terre.



Protection nationale (article 2) et européenne (annexe IV)

Le lézard des murailles a été observé à de nombreuses reprises notamment en zone urbaine.



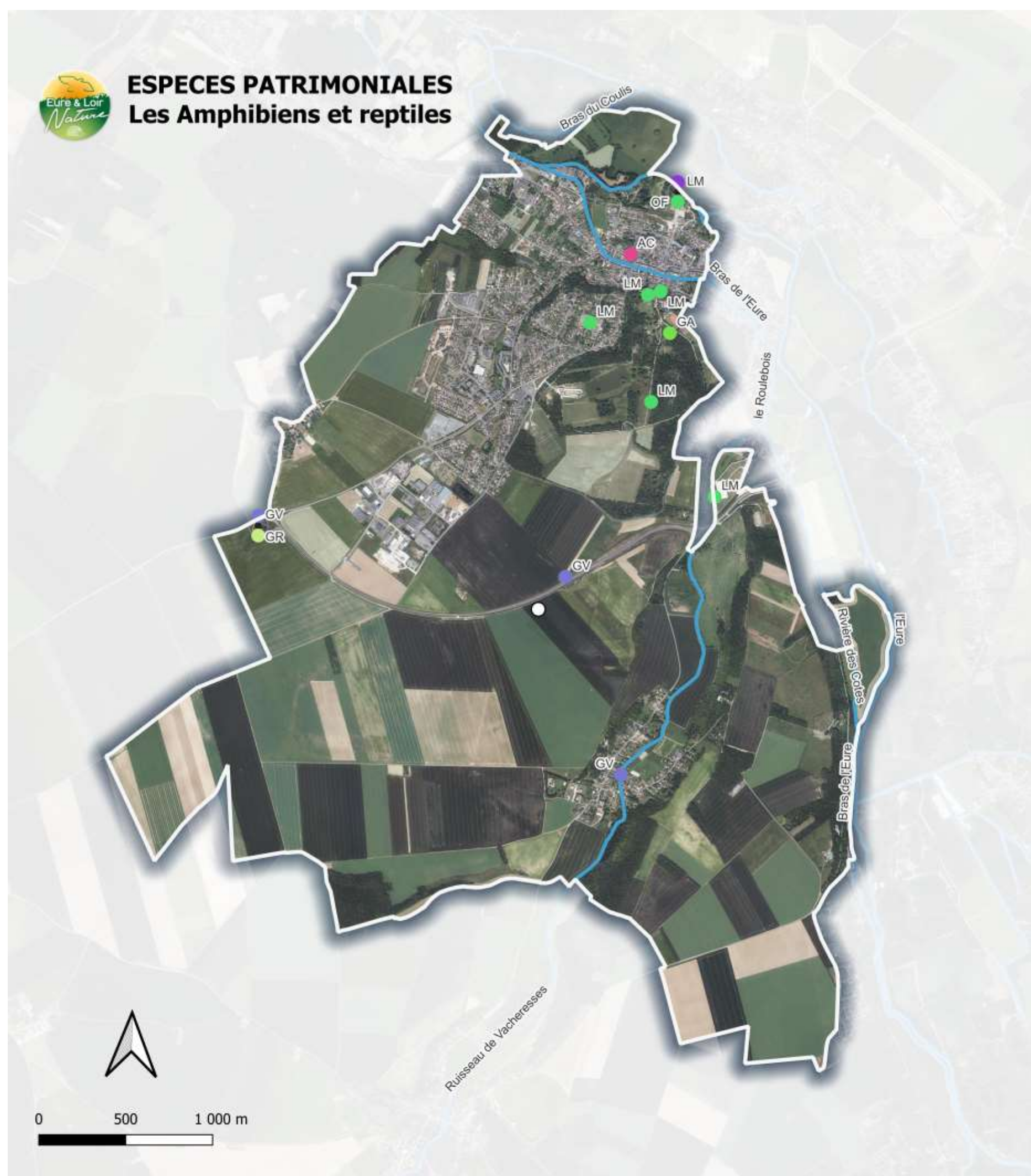
L'Orvet fragile - *Anguis fragilis*

L'**Orvet fragile** (*Anguis fragilis*) est une espèce unique dans nos contrées. Souvent pris pour un serpent, il s'agit en réalité d'un lézard dépourvu de pattes et à l'aspect luisant. Il apprécie particulièrement les milieux forestiers frais, où il fouit le sol pour vivre et se nourrir de vers et de mollusques. C'est un reptile très discret. On connaît peu l'évolution de ses populations. Néanmoins, il semblerait que l'espèce soit en déclin en raison de la dégradation des boisements et de leurs lisières et à l'enrésinement. Des individus sont également tués par l'Homme qui les confond avec des vipères.



Protection nationale (article 3)

L'orvet fragile a été observé chez un particulier le long de l'Eure. Une autre observation de 2016 n'est pas localisée sur la carte car la position exacte n'est pas connue.



Légende

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------------|----------------------|
| ○ Centroides | Espèces patrimoniales vf | ● Grenouille rousse (GR) | ● Orvet fragile (OF) |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ● Alyte accoucheur (AC) | ● Grenouille verte (GV) | Hydrographie |
| | ● Grenouille agile (GA) | ● Lézard des murailles (LM) | — Cours d'eau |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 16 : Localisation des espèces patrimoniales d'amphibiens et reptiles

4.5.1.3. LES MAMMIFERES

L'ordre des Chiroptères représente la grande majorité des données de l'Inventaire 2024-2025 et bibliographiques (externes à Eure-et-Loir Nature ou avant 2024). L'Inventaire 2024-2025 a permis de recenser 18 espèces de mammifères dont 11 sont patrimoniales et une est invasive. La recherche bibliographique n'a pas permis de recenser davantage d'espèces. Pour inventorier les chiroptères, des pièges enregistreurs ont été posés près du ruisseau de Vacheresses sur la parcelle du Manoir, le long de l'Eure chez un particulier et à proximité de la cariçaie dans le parc du château. Ces secteurs avaient été identifiés comme les plus propices à la chasse pour ces espèces et permettaient ainsi de recenser le plus d'espèces possibles.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF	Patrimoniale / Invasive
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	LC	LC	LC					
<i>Dama dama</i>	Daim européen	LC	NA	NA					
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC	LC	LC		NM2			P
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	LC	LC	LC	CDH4	NM2		Oui	P
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC	LC	LC		NM2			P
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC	LC	LC					
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	LC	LC	LC	CDH5				
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC	LC	NT	CDH4	NM2		Oui	P
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt		LC	DD	CDH4	NM2		Oui	P
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton		LC	NT	CDH4	NM2		Oui	P
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	LC	VU	NT	CDH4	NM2		Oui	P
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	LC	NT	NT	CDH4	NM2		Oui	P
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune		NT	LC	CDH4	NM2			P
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	LC	CDH4	NM2			P
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin		NA	NA					I
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC	LC	LC					
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	LC	LC					
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune		NT	LC	CDH4	NM2			P

Tableau 9 : Liste des espèces de mammifères inventoriés²⁸

Voici quelques informations supplémentaires sur les espèces recensées.

²⁸ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"



Le Chevreuil européen - *Capreolus capreolus*

Le **Chevreuil européen** (*Capreolus capreolus*) est reconnaissable à sa silhouette fine et élancée, et à son pelage allant du brun-gris à roux avec une tache blanche sur les fesses. Plutôt crépusculaire, il fréquente surtout les habitats forestiers où il trouve à s'alimenter de feuilles, bourgeons et graines. Il est protégé au niveau européen mais peut être chassé en France.



L'Ecureuil roux - *Sciurus vulgaris*

L'**Ecureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) habite les bois de feuillus ou de conifères (ou les forêts mixtes) qui présentent un sous-bois dense. On le rencontre aussi dans les parcs et jardins et il peut également vivre à proximité des habitations. L'écureuil roux régresse légèrement dans l'Ouest de la France. L'espèce est totalement protégée en France. En Grande Bretagne, l'introduction de l'écureuil gris (originaire d'Amérique) a complètement décimé l'écureuil roux. Même si ce n'est pas encore le cas en France, c'est une des raisons pour lesquelles l'espèce est surveillée.



Protection nationale (article 2)



Grand Murin - *Myotis myotis*

Le **Grand Murin** (*Myotis myotis*) figure parmi les plus grandes espèces de chiroptères d'Europe. Cette espèce exploite des paysages diversifiés avec une alternance de milieux ouverts et d'espaces fermés. Les colonies occupent plutôt des bâtiments en été et plutôt des cavités en hiver. Le Grand Murin affectionne de préférence les prairies comme territoire de chasse. Cette espèce est très sociable. Le Grand Murin chasse à la nuit tombée de gros insectes qu'il capture au sol (carabes, hannetons, criquets, grillons, papillons, araignées). En Eure-et-Loir ses effectifs durant l'hiver varient entre 200 et 400 individus.



Protection nationale (article 2) et européenne (Annexe IV)

Espèce Déterminante ZNIEFF



Le Hérisson d'Europe - *Erinaceus europaeus*

Le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère omnivore vivant dans les bois de feuillus, les haies, les broussailles, les prairies humides, les parcs et les jardins. Bien reconnaissable grâce aux piquants qu'il a sur le dos, c'est une espèce semi-nocturne, solitaire, non-territoriale et qui hiberne. Se roulant en boule en cas de danger, il possède une technique de défense unique chez les Mammifères. En France, il est protégé par l'arrêté du 23 avril 2007.



Protection nationale (article 2)



©Anna RODRIGUEZ

Le Murin à moustaches - *Myotis mystacinus*

Le **Murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*) est le plus petit des Murins de notre région. Il fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers, zones humides. Son alimentation se compose principalement de diptères, d'arachnides et de petits lépidoptères. Ses gîtes d'hiver sont souvent de petites caves, grottes, mines, carrières, voire parfois des bâtiments ou cavités arboricoles.



Protection nationale (article 2) et
européenne (Annexe IV)
Espèce déterminante ZNIEFF



©Cagya

La Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleri*

La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) est une espèce forestière de taille moyenne. C'est la plus petite des noctules. Gîtant principalement dans les arbres creux, la Noctule de Leisler s'installe généralement dans les massifs forestiers feuillus, parfois dans les résineux. Elle occupe parfois des gîtes anthropiques (fissures de bâtiments, nichoirs). Si les colonies se mélangent par moment à celles des noctules communes, les quartiers d'hiver restent principalement dans les arbres creux. Elle chasse en priorité des papillons de nuit et des coléoptères.



Protection nationale (article 2) et
européenne (Annexe IV)
Espèce déterminante ZNIEFF



©MICHEL BRUGIERE

Le Renard roux - *Vulpes vulpes*

Le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*) fait partie de la famille des Canidés. Son pelage roux est marqué de blanc sous le ventre et la gorge, son museau est pointu, ses oreilles droites et sa queue touffue. Il est omnivore à prédominance carnivore et se nourrit surtout de rongeurs et de lapins. Il est ainsi très opportuniste, ce qui lui permet de s'adapter à des milieux très différents et de modifier son alimentation au cours de l'année. Il se reproduit en février pour une mise bas de mars à mai. Celle-ci s'effectue dans un terrier alors que le reste de l'année, le renard vit presque exclusivement au grand air.



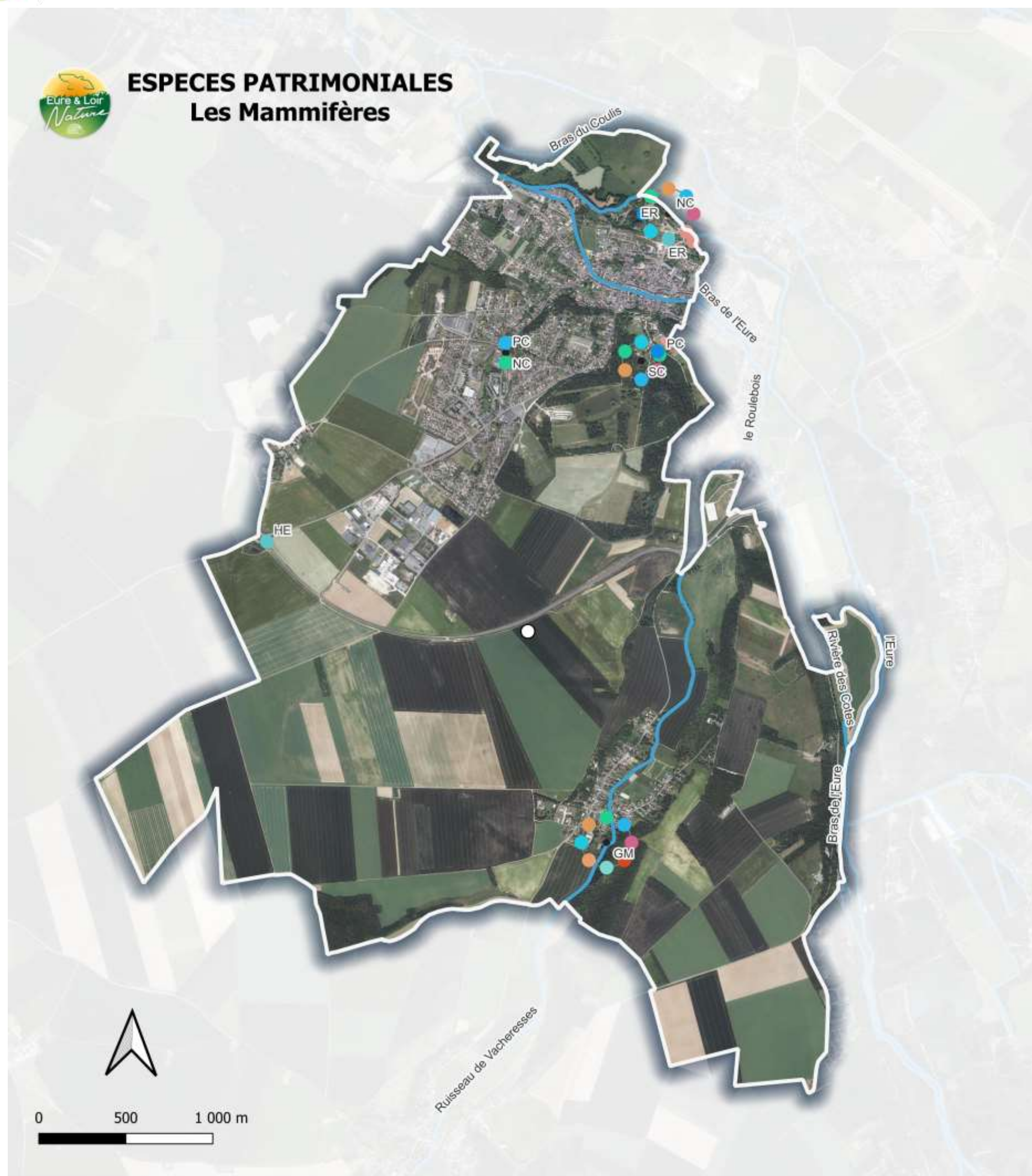
©Mmod

La Sérotine commune - *Eptesicus serotinus*

La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) est une chauve-souris de grande taille, reconnaissable à son pelage brun sombre avec les pointes dorées sur le dos et brun clair sur le ventre. Discrète et lucifuge, elle est étroitement liée aux habitations humaines : combles et greniers peuvent lui offrir un gradient de température favorable pour hiberner et mettre bas. Ses terrains de chasse sont les lisières et les milieux ouverts à la recherche de coléoptères, lépidoptères (...) qu'elle capture près du sol. Elle peut aussi profiter de l'éclairage artificiel pour capturer ses proies.



Protection nationale (Article 2) et
européenne (Annexe IV)



Légende

- | | | | |
|--------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| ○ Centrodies | ● Grand Murin (GM) | ● Murin de Daubenton (MD) | ● Pipistrelle de Kuhl (PK) |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ● Hérisson d'Europe (HE) | ● Noctule commune (NC) | ● Séroline commune (SC) |
| Espèces patrimoniales vf | ● Murin à moustaches (MM) | ● Noctule de Leisler (NL) | Hydrographie |
| ● Écureuil roux (ER) | ● Murin de Brandt (MB) | ● Pipistrelle commune (PC) | — Cours d'eau |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 17 : Localisation des espèces patrimoniales de mammifères

4.5.1.4. LES LEPIDOPTERES

L'Inventaire 2024-2025 a permis de recenser 33 espèces de lépidoptères, dont une patrimoniales : l'Ecaille chinée. Cette espèce a été observée au stade chenille en milieu urbain. La recherche bibliographique a permis de recenser 7 espèces supplémentaires cependant aucune n'est patrimoniale.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC	LC				
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC	LC				
<i>Diacrisia sannio</i>	Bordure ensanglantée							
<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or							
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC	LC				
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC	LC				
<i>Siona lineata</i>	Divisée							
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune							
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée				CDH2			
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC	LC				
<i>Autographa gamma</i>	Gamma							
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	LC	LC	LC				
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de l'Ormière	LC	LC	LC				
<i>Malacosoma neustria</i>	Livrée des arbres							
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	LC	LC				
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC	LC				
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC	LC				
<i>Alabonia geoffrella</i>	Œcophore nervurée							
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère							
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	LC	LC	LC				
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	LC	LC				
<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée							
<i>Scopula rubiginata</i>	Phalène rougeâtre							
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	LC	LC	LC				
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	LC	LC	LC				
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC	LC				
<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	Processionnaire du Pin							
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	LC	LC	LC				
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce	LC	LC	LC				
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC	LC				
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC	LC				
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC	LC				
<i>Yponomeuta</i>	Yponomeute							

Tableau 10 : Liste des espèces de lépidoptères inventoriées sur la commune

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC	LC				
<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Ecaille cramoisie							
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	LC	LC	LC				
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	LC	LC				
<i>Triodia sylvina</i>	Sylvine							
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC	LC				
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC	LC	LC				

Tableau 11 : Liste des autres espèces de lépidoptères recensées par la recherche bibliographique²⁹

Voici quelques informations supplémentaires sur les espèces présentes sur la commune.



Le Citron - *Gonepteryx rhamni*

Le **Citron** (*Gonepteryx rhamni*) est un papillon diurne très commun en France facilement reconnaissable car les ailes du mâle sont uniformément jaunes. Les ailes des femelles sont blanc-verdâtre, et les postérieures peuvent être de forme variable. Le Citron apprécie les lieux humides ou secs, broussailleux ou forestiers, les bosquets épars, les lisières et clairières. Les individus hivernent à l'état adulte sur les jeunes feuilles des arbres et arbustes sempervirents. L'espèce a une génération par an. Les adultes sortant de l'hivernage s'accouplent puis la femelle pond ses œufs sur les Bourdaines et les Nerpruns. La nouvelle génération apparaît au début de l'été. Les Citrons peuvent être observés de février à novembre.



Le Demi-deuil - *Melanargia galathea*

Le **Demi-deuil** (*Melanargia galathea*) est un papillon diurne très commun en France facilement reconnaissable grâce à ses ailes blanches ou crèmes avec des plages noires. Les adultes peuvent être observés de mai à septembre, notamment dans les sites herbacés mésophiles à méso-xérophiles. L'espèce a une génération par an. La chenille hivernante achève son développement au printemps au dépens de diverses espèces de Poaceae et se nourrit exclusivement au cours de la nuit. Le jour, elle se maintient au pied de la plante hôte. La nymphose a lieu dans le sol. Les adultes sont très floricoles. Les femelles pondent leurs œufs isolément généralement en les dispersant en vol à même la végétation !

²⁹ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"



L'Ecaille chinée - *Euplagia quadripunctaria*

L'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) est un papillon dont le dessus des ailes antérieures est vert noir à reflets métalliques avec des bandes jaunes transversales. Le dessus des ailes postérieures, que l'on aperçoit parfois lorsque l'adulte est posé, est généralement rouge vermillon avec des taches noires. Cette espèce a une génération par an. Au printemps, les chenilles hivernantes achèvent leur développement. Les adultes ont une activité diurne et nocturne. Ils se reposent fréquemment dans les endroits frais et semblent butiner préférentiellement les fleurs de l'Eupatoire à feuilles de chanvre.



Protection européenne (annexe IV)



Le Machaon - *Papilio machaon*

Le Machaon (*Papilio machaon*) est un papillon diurne très commun qui peut être confondu avec le Flambé. Les adultes peuvent être observés de mai à septembre et sont reconnaissables par le fond des ailes jaune pâle, la présence d'une queue sur les ailes postérieures et d'un ocelle rouge. L'espèce a plusieurs générations par an et passe l'hiver sous forme de chrysalide. Les femelles déposent leurs œufs isolément sur les feuilles des Apiacées tels que l'Angélique, la Podagraire, le Fenouil, la Carotte sauvage,... L'espèce apprécie les milieux humides tels que les marais et les rives, mais peut aussi se trouver sur des sites plus secs et ensoleillés dès lors que les plantes hôtes sont présentes.



La Mégère - *Lasiommata megera*

La Mégère (*Lasiommata megera*) est un papillon répandu et commun en France. L'espèce est reconnaissable aux barres transversales sombres sur ses ailes antérieures. Ce papillon est bivoltin ou trivoltin et peut être observé d'avril à novembre. Il fréquente les friches broussaillueuses, les sentiers et les landes claires. De comportement très alerte, les mâles s'envolent au moindre bruit des supports rocheux ensoleillés qu'ils apprécient.



Le Paon-du-jour - *Aglais io*

Le Paon-du-jour (*Aglais io*) est un papillon diurne, de 5 à 6 cm d'envergure. Particulièrement reconnaissable grâce à ses ocelles qui rappellent les plumes du paon, ce papillon n'a pas de biotope spécifique. Il fréquente aussi bien les friches et les prairies de fauche que les lisières et allées forestières. Les adultes peuvent être observés sur les chatons de saules à la sortie de l'hivernage et sur les inflorescences de Buddleia en été. Les plantes hôtes pour les larves sont l'Ortie (*Urtica dioica*), et la Pariétaire (*Parietaria officinalis*), deux herbacées très communes.



© Pascal DHUICQ

Le Petit Mars changeant - *Apatura ilia*

Le **Petit Mars changeant** (*Apatura ilia*) est un très beau papillon, assez discret, présent dans les zones boisées et humides du département. D'une envergure de 5 à 6 cm, le mâle est observable plus fréquemment que la femelle lorsqu'il se nourrit sur les excréments ou qu'il s'abreuve dans les flaques d'eau. Les plantes hôtes sont les peupliers, les trembles et les saules. L'espèce est univoltine avec une période de vol assez courte, de juin à juillet.



© POTIRON Jean-Luc

La Sylvaïne - *Ochlodes sylvanus*

La **Sylvaïne** (*Ochlodes sylvanus*) est un papillon diurne qui peut être considéré comme commun en France. Il fait partie de la famille des hespéridés. C'est une espèce qui peut être retrouvée dans les champs, les lisières forestières, les clairières, les haies et bords de routes. Elle préfère les milieux remplis d'espèces de Poacées ou ses chenilles peuvent s'y développer. Sa chenille hiberne l'hiver. Il y a une génération dans l'année mais il peut y en avoir plusieurs dans le Sud. Elle est présente dans une bonne partie de l'Europe sauf dans la Péninsule ibérique et le nord de la Scandinavie.



© Jean-Luc POTIRON

Le Tabac d'Espagne - *Argynnis paphia*

Le **Tabac d'Espagne** (*Argynnis paphia*) appartient à la famille des Nymphalidés. De 5 à 7 cm d'envergure, la face supérieure des ailes est brun-orange avec des motifs noirs. La face inférieure présente des reflets verts sur une bande blanche. Le mâle se reconnaît à ses quatre stries noires, appelées « stries androconiales ». On retrouve cette espèce dans les clairières, les lisières et les chemins forestiers où il butine principalement les ronces et les chardons. Chez tous les papillons, les œufs sont pondus sur des arbres près des plantes-hôtes (ou plantes-nourricières) des futures chenilles, ici les Violettes. Après l'éclosion, les chenilles hiverneront sous l'écorce et descendront du tronc pour se nourrir des fleurs au début du printemps.



© Jean-Luc POTIRON

Le Tristan - *Aphantopus hyperantus*

Le **Tristan** (*Aphantopus hyperantus*), reconnaissable à sa coloration brun foncé et à ses ocelles noirs cernés de jaunes sur l'envers de ses ailes, a une envergure de 4 à 4,5 cm. Assez commun partout, on vit de préférence dans les sous-bois, les milieux frais et plutôt humides. L'espèce est observable de juin à début août avec une seule génération.

La chenille se nourrit sur différentes espèces de milieux humides comme la Molinie bleue mais consomme aussi des poacées très communes comme le Pâturin des prés.

4.5.1.5. LES ODONATES

L'Inventaire 2024-2025 a permis de recenser 15 espèces d'odonates, dont deux espèces patrimoniales : l'Agrion de Mercure observé sur le ruisseau de Vacheresses, et la Cordule à corps fin observée près des friches des Champs frisons.

La recherche bibliographique a permis de recenser 8 espèces supplémentaires cependant aucune n'est patrimoniale. Ces données proviennent presque exclusivement du CEN.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	LC	LC	LC				
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	NT	LC	LC	CDH2	NI3		
<i>Erythromma lindenii</i>	Agrion de Vander Linden	LC	LC	LC				
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	LC	LC	LC				
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC	LC				
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC	LC	LC				
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	LC	LC	LC				
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	NT	LC	LC	CDH4	NI2		Oui
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à forceps		LC	LC				
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC	LC				
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	LC	LC	LC				
<i>Erythromma najas</i>	Naïade aux yeux rouges	LC	LC	LC				
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun	LC	LC	LC				
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	LC	LC	LC				
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	LC	LC	LC				

Tableau 12 : Liste des espèces d'odonates inventoriées³⁰

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC	LC				
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	LC	LC	LC				
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	LC	LC	LC				
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	LC	LC	LC				
<i>Gomphus pulchellus</i>	Gomphe joli	LC	LC	LC				
<i>Erythromma viridulum</i>	Naïade au corps vert	LC	LC	LC				
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC	LC				
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié	LC	LC	LC				

Tableau 13 : Liste des autres espèces d'odonates recensées par la recherche bibliographique

³⁰ Légende :

- Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"

Voici quelques informations sur les espèces présentes sur la commune.



L'Agrion de Mercure - *Coenagrion mercuriale*

L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) est une demoiselle de petite taille, 3cm de long pour une envergure de 3 à 4 cm, appartenant à la famille des Coenagrionidés. Les mâles sont rayés bleu et noir alors que les femelles sont plutôt verdâtres. Les diverses espèces d'agrions se distinguent selon les dessins noirs sur leur abdomen. Ils évoquent ici le symbole astronomique du mercure (d'où son nom). L'espèce affectionne les cours d'eau de bonne qualité, à débit modéré, bien végétalisés et ensoleillés.



Protection européenne (Annexe II)
Protection Nationale



L'agrion élégant - *Ischnura elegans*

L'Agrion élégant (*Ischnura elegans*) est une libellule dont les mâles sont noir-bronze avec la tête, le thorax et la base de l'extrémité de l'abdomen marqués de bleu ciel. De manière générale, une génération par an est réalisée dans le nord de la France et en montagne contre deux à trois dans le sud de la France. Les larves aquatiques sont territoriales et vivent dans la végétation immergée à proximité des rives où l'eau est peu profonde.



Le Caloptéryx vierge - *Calopteryx virgo*

Le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) est un odonate de taille moyenne, 4 cm de long pour une envergure de 5 à 7 cm. Son corps est vert métallique. Les ailes sont bleu-vert chez les mâles, brun fumé chez les femelles. Ils affectionnent les cours d'eau lents à modérés, partiellement ensoleillés et sans pollution. Les émergences ont lieu deux à trois fois par an à la belle saison.



La Cordulie à corps fin - *Oxygastra curtisii*

La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) est une libellule assez commune dans la région méditerranéenne mais qui se raréfie dans la moitié Nord-Est du pays. Les individus sont reconnaissables à leur abdomen vert métallique à noirâtre avec des taches jaunes allongées bien visibles. L'espèce apprécie les cours d'eau, parfois les eaux stagnantes avec une lisière arborée proche. Les principales menaces pesant sur les populations sont la pollution de l'eau, l'aménagement des cours d'eau et le déboisement des rives.



Espèce déterminante ZNIEFF
Protection nationale (Article 2) et
européenne (Annexe II)



La Libellule déprimée - *Libellula depressa*

La **Libellule déprimée** (*Libellula depressa*) est une espèce qui se reconnaît facilement par la forme de son abdomen (la partie allongée de la libellule) et quatre taches à la base des ailes. Elle a une capacité de dispersion importante et c'est souvent la première à coloniser les eaux stagnantes avec une préférence pour les points d'eau de petite taille, peu profonds, ensoleillés et nus comme les mares, abreuvoirs ou sablières. Elle vole de fin avril à mi-septembre, cependant elle est plus abondante en mai et juin.



L'Orthetrum réticulé - *Orthetrum cancellatum*

L'**Orthetrum réticulé** (*Orthetrum cancellatum*) est commun en région Centre. Il se reconnaît par la couleur de son abdomen : bleu pour les mâles, jaune et noir pour les femelles. L'absence de tache noire à la base des ailes permet de le différencier de la Libellule fauve. Il apprécie les eaux stagnantes à faiblement courantes dépourvues de végétation telles que celles des lacs, sablières, rivières et canaux. Il vole de fin avril à début septembre avec un pic entre juin et août.



La Petite nymphe au corps de feu - *Pyrrhosoma nymphula*

La **Petite nymphe au corps de feu** (*Pyrrhosoma nymphula*) appartient à la famille des Coenagrionidés. De taille moyenne de 24 à 31 mm de long pour une envergure de 19 à 26 mm, son corps est rouge et noir. Elle affectionne les eaux stagnantes ou faiblement courantes, mêmes saumâtres tels que les mares, les étangs, les lacs, les tourbières, les fossés. Après l'accouplement, la femelle pond entre 300 et 400 œufs dans la végétation flottante ou immergée, ou dans les sphaignes inondées des tourbières.



Le Sympétrum sanguin - *Sympetrum sanguineum*

Le **Sympétrum sanguin** (*Sympetrum sanguineum*) est une petite libellule rouge ou jaune et noire avec les pattes noires. L'espèce apprécie les eaux stagnantes entourées de roselières et de zones de carex, et eaux faiblement courantes. Les mâles sont souvent posés en nombre dans les herbes et les buissons tandis que les femelles défendent leur territoire de chasse à l'écart de l'eau. Le Sympétrum sanguin peut être observé de juin à septembre.

4.5.1.6. LES ORTHOPTERES

L'Inventaire 2024-2025 a permis de recenser 3 espèces d'orthoptères, dont aucune n'est patrimoniale. La recherche bibliographique n'a pas permis de récolter des données sur des espèces supplémentaires.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	LC		LC				
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	LC		LC				
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise	LC						

Tableau 14 : Liste des espèces d'orthoptères inventoriées³¹

Voici quelques informations sur les espèces citées dans le tableau ci-dessus.



La Grande sauterelle verte - *Tettigonia viridissima*

La **Grande sauterelle verte** (*Tettigonia viridissima*) est la plus grande espèce de sauterelle en France. D'une taille de 3 à 4cm, elle est facile à reconnaître grâce à sa bande dorsale brune. La femelle possède un oviscape, organe en forme « d'épée » pouvant atteindre le bout des ailes et lui servant à pondre ses œufs. Les adultes sont observables de juillet à octobre dans les milieux herbacés et arbustifs, mais aussi dans les jardins en milieu urbain. L'espèce se nourrit principalement d'insectes tels que les mouches et les pucerons.



L'Oedipode turquoise - *Oedipoda caerulea*

L'**Oedipode turquoise** (*Oedipoda caerulea*) est un criquet trapu aux antennes courtes. Il possède une coloration chamarrée de nuances de gris ou plus rarement de roux-ocre, qui lui permet de se camoufler sur le sol. Ses ailes sont bleu azur, bordées par une large bande noire. Cette belle couleur bleutée n'est visible qu'à l'envol. L'espèce apprécie les milieux secs dépourvus de végétation, et est donc observable sur les chemins et pelouses sèches de juillet à fin septembre. Ce criquet est phytophage c'est-à-dire qu'il se nourrit de végétaux et notamment de graminées.

³¹ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"

4.5.1.7. LES AUTRES INSECTES

Les autres insectes n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques. Cependant au cours des inventaires 2024-2025, ce sont 28 espèces qui ont été recensées par observation opportuniste. La recherche bibliographique a permis de recenser 7 espèces supplémentaire dont un coléoptère patrimonial : l'Aromie musquée (observé en milieu urbain). Ces données bibliographiques sont majoritairement issues d'INPN espèces.

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Hyménoptères	<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique	DD						
Hyménoptères	<i>Anthophora plumipes</i>	Anthophore commune	LC						
Hémiptères	<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope sanguin							
Coléoptères	<i>Oxythyrea funesta</i>	Cétoine grise							
Coléoptères	<i>Curculio glandium</i>	Charançon du chêne							
Coléoptères	<i>Platycerus caraboides</i>	Chevrette bleue	LC						
Coléoptères	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	Coccinelle à vingt-deux points							
Coléoptères	<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique							
Hémiptères	<i>Coreus marginatus</i>	Corée marginée							
Hyménoptères	<i>Diplolepis rosae</i>	Cynips du rosier							
Araignées	<i>Brigittea latens</i>	Dictyne cachée		LC					
Araignées	<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon		LC					
Hyménoptères	<i>Vespa velutina</i>	Frelon à pattes jaunes							
Hyménoptères	<i>Vespa crabro</i>	Frelon d'Europe							
Hyménoptères	<i>Biorhiza pallida</i>	Galle du chêne							
Autres insectes	<i>Mesembrina meridiana</i>	Mésembrine de midi							
Coléoptères	<i>Timarcha goettingensis</i>	Petit crache-sang							
Autres insectes	<i>Ectophasia crassipennis</i>	Phasie crassipenne							
Araignées	<i>Eriophyes tiliae</i>	Phytopte du tilleul							
Hyménoptères	<i>Polistes nimpha</i>	Poliste nimpha							
Hémiptères	<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin							
Hémiptères	<i>Eurydema ornata</i>	Punaise rouge du chou							
Coléoptères	<i>Dendroxena quadrimaculata</i>	Silphe à quatre points							
Coléoptères	<i>Rhagonycha fulva</i>	Téléphore fauve							
Coléoptères	<i>Cantharis rustica</i>	Téléphore moine							
Coléoptères	<i>Trichodes alvearius</i>	Trichode des ruches							
Autres insectes	<i>Volucella bombylans</i>	Volucelle bourdon	LC						
Hyménoptères	<i>Xylocopa</i>	Xylocopes							

Tableau 15 : Liste des autres espèces d'insectes inventoriées sur la commune

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Coléoptères	<i>Aromia moschata</i>	Aromie musquée	LC						Oui
Coléoptères	<i>Oedemera nobilis</i>	Cycliste maillot-vert							
Coléoptères	<i>Clerus mutillarius</i>	Grand Clairon							
Autres insectes	<i>Helobdella stagnalis</i>	Helobdelle des étangs							
Autres insectes	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse			LC				
Autres insectes	<i>Sarcophaga</i>								
Autres insectes	<i>Opilio canestrinii</i>								

Tableau 16 : Liste des autres espèces d'insectes recensées par la recherche bibliographique³²

Voici quelques informations vous permettant d'en apprendre plus sur certaines espèces listées.



Le Frelon d'Europe - *Vespa crabro*

Le Frelon d'Europe (*Vespa crabro*) a la tête jaune, le dessus est rouge et son abdomen est rayé de noir et de jaune. Son cycle de vie est annuel et la reine hiverne à l'abri des intempéries. Cette espèce est présente dans les milieux boisés clairs.



La Mante religieuse - *Mantis religiosa*

La Mante religieuse (*Mantis religiosa*) est un insecte pouvant atteindre 8 cm de long. De couleur vert ou brun, elle possède une tête triangulaire et de grands yeux. Cet insecte est capable de prédater des vertébrés. Il se trouve dans les milieux ouverts, avec une végétation haute.

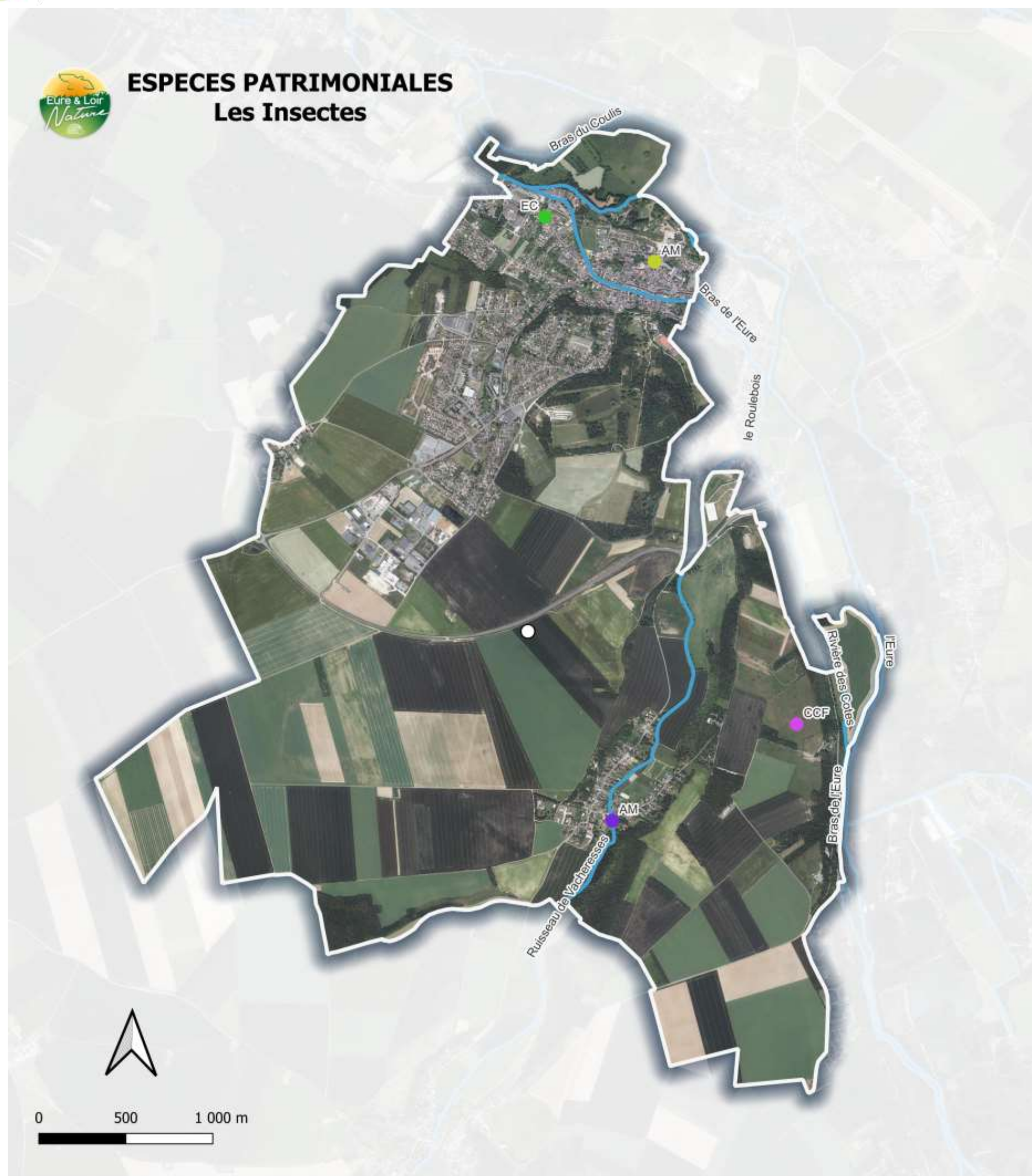
³² Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"



Le Téléphore fauve - *Rhagonycha fulva*

Le Téléphore fauve (*Rhagonycha fulva*) est un petit coléoptère très commun en France, de la famille des Cantharidae. Cette espèce est reconnaissable à sa couleur rousse avec ses antennes et le bout de ses élytres noirs. L'espèce se rencontre en lisière forestière, dans les jardins et les prairies. L'espèce se nourrit de pollen et est un pollinisateur important pour de nombreuses espèces comme la châtaigner ! Vous pouvez observer ce coléoptère de mai à juillet notamment sur les ombellifères !



Légende

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|------------------------------|---------------|
| ○ Centroides | Espèces patrimoniales vf | ● Cordulie à corps fin (CCF) | Hydrographie |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ● Agrion de Mercure (AM) | ● Écaille chinée (EC) | — Cours d'eau |
| | ● Aromie musquée (AM) | | |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
 Source : Obs28, OpenObs
 Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 18 : Localisation des espèces patrimoniales d'insectes

4.5.1.8. LES MOLLUSQUES ET POISSONS

Les mollusques et poissons n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques. Un particulier qui pêche dans l'Eure nous a informé des espèces qu'il observait dans le cours d'eau. De plus, nous avons pu récupérer les données de la fédération de pêche d'Eure-et-Loir qui avait fait plusieurs recensements dans le ruisseau de Vacheresses dont le dernier en 2025.

Concernant les 17 espèces recensées, 4 sont patrimoniales dont l'Anguille d'Europe et le brochet. Ces deux espèces ont été observées dans l'Eure en 2024. Le chabot et l'épinoche ont été observées dans le ruisseau de Vacheresses par la Fédération de pêche d'Eure-et-Loir. Une espèce est invasive, la Perche-soleil qui sera présentée dans le chapitre dédié aux espèces invasives.

Voici quelques informations issues de la synthèse réalisée par la fédération de pêche d'Eure-et-Loir concernant les cours d'eau du secteur de Nogent-le-Roi :

Des déversements réguliers en truites farios et arc-en-ciel sont réalisés sur les parcours de pêche [du secteur]. Des brochets, perches et sandres sont également déversés ponctuellement. [...] Les ruisseaux annexes et bras secondaires de l'Eure, comme par exemple le Roulebois à Nogent le Roi, représentent un habitat favorable au développement du brochet et à des zones de recrutement intéressantes en l'absence d'autres zones inondables fonctionnelles. [...] Le ruisseau de Vacheresses, affluent rive gauche de l'Eure, n'a pas fait l'objet d'un contexte particulier étant donné le faible linéaire de cours d'eau. Ce dernier semble cependant propice au développement de la truite de par les alternances de faciès d'écoulement et la diversité des habitats. Néanmoins, l'espèce est absente des plus récents inventaires.

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Poissons	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	CR	CR	VU				Oui
Poissons	<i>Abramis brama</i>	Brème commune	LC	LC	LC				
Poissons	<i>Esox lucius</i>	Brochet	LC	VU	VU				Oui
Poissons	<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe commune	VU	LC	LC				
Poissons	<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon	LC	LC	LC				
Poissons	<i>Gobio gobio</i>	Goujon	LC	LC	LC				
Poissons	<i>Perca fluviatilis</i>	Perche	LC	LC	LC				
Poissons	<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche-soleil		NA	NA				
Poissons	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Rotengle	LC	LC	LC				

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Poissons	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon	LC	LC	LC				

Tableau 17 : Liste des espèces de poissons et mollusques recensées lors des inventaires³³

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	LRE	LRN	LRR	PE	PN	PR	Dét ZNIEFF
Mollusques	<i>Helix lucorum</i>	Escargot turc	LC	NA					
Mollusques	<i>Limax maximus</i>	Limace léopard	LC	LC	LC				
Poissons	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	LC	LC	DD	CDH2			Oui
Poissons	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Epinoche	LC	LC					Oui
Poissons	<i>Squalius cephalus</i>	Chevaine	LC	LC	LC				
Poissons	<i>Pungitius pungitius</i>	Epinochette	LC	DD					
Poissons	<i>Barbatula barbatula</i>	Loche Franche	LC	LC	LC				

Tableau 18 : Autres espèces de poissons et mollusques recensées par la recherche bibliographique

Voici quelques informations supplémentaires concernant quelques espèces présentes sur la commune.



L'anguille - *Anguilla anguilla*

L'anguille (*Anguilla anguilla*) est un poisson pouvant mesurer jusqu'à 150 cm de longueur. Ce poisson migrateur vit en eau douce mais se reproduit en mer. Victime de surpêche, l'anguille est en danger critique d'extinction en France et vulnérable en Centre-Val de Loire. Cette espèce est également fortement menacée par les modifications des réseaux hydrographiques, notamment la présence des barrages hydroélectriques.



Espèce déterminante ZNIEFF

³³ Légende :

- **Description** : LRE « liste rouge européenne » ; LRN « Liste rouge nationale » ; LRR « Liste rouge régionale » ; Dét ZNIEFF « Déterminante ZNIEFF »
- **Statut de la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale** : LC "Préoccupation mineure" ; NT "Quasi-menacée" ; VU "Vulnérable" ; EN "En danger" ; CR "En danger critique" ; DD "Données insuffisantes" ; NA "Non applicable" ; NE "Non évalué"



Le Brochet - *Esox lucius*

Le **Brochet** (*Esox lucius*) est une espèce de poisson prédateur, plutôt commune dans les eaux douces et saumâtres. C'est un gros poisson pouvant mesurer jusqu'à 1m10 et peser jusqu'à 10kg. Il affectionne les eaux à courant lent, les bras morts, les étangs ou les lacs riches en végétation. C'est une espèce dont l'habitat est souvent dégradé par les activités humaines : pollution, surpêche, eutrophisation, artificialisation des berges, etc. Il est généralement sédentaire et solitaire.



Espèce déterminante ZNIEFF

© Jean-Luc POTIRON

4.5.2. LES ESPECES INVASIVES

Certaines espèces observées lors de l'inventaire de 2024-2025 sur la commune de Nogent-le-Roi sont classées comme espèce invasive c'est-à-dire qui ont un impact d'ordre écologique, économique ou sanitaire sur un milieu. Le frelon asiatique aussi dénommé Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) a ainsi été identifié, ainsi que le Ragondin (*Myocastor coypus*), la Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*) et la Bernache du Canada (*Branta canadensis*).

Observatoire	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Statut Liste Rouge Européenne	Statut Liste Rouge France	Statut Liste Rouge région Centre-Val de Loire
Oiseaux	<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	LC	NA	
Hyménoptères	<i>Vespa velutina</i>	Frelon à pattes jaunes			
Poissons	<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche-soleil		NA	NA
Mammifères	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin		NA	NA

Tableau 19 : Liste des espèces faunistiques exotiques et envahissantes inventoriées

Des fiches de gestion spécifiques sont disponibles dans le volet II de cette étude. Voici cependant quelques informations succinctes sur ces espèces.



La Bernache du Canada - *Branta canadensis*

La **Bernache du Canada** (*Branta canadensis*) est une espèce originaire d'Amérique du Nord qui fut introduite en Grande Bretagne dès le 16^e siècle comme oiseau d'ornement des étangs et des plans d'eau. De nombreux lâchés ont eu lieu dans les années 1960-1970 en France et l'espèce a constitué peu à peu de petites colonies. Faisant preuve d'une bonne capacité d'adaptation, l'espèce prolifère aujourd'hui. Elle est nicheuse certaine dans le Nord du département.



Espèce exotique envahissante

© Gérard AUBIN



© Jean-Luc POTIRON

Le Frelon à pattes jaunes - *Vespa velutina*

Le **Frelon à pattes jaunes** (*Vespa velutina*) a le thorax noir ainsi que l'abdomen, avec un fin liseré jaune sur le premier segment et les pattes sont jaunes aux extrémités. Son cycle de vie est annuel et la reine hiverne à l'abri des intempéries. Cette espèce est installée en hauteur dans les branches d'arbres.



Espèce exotique envahissante



© Damien DURAND

Ragondin - *Myocastor coypus*

Le **Ragondin** (*Myocastor coypus*) est un rongeur originaire d'Amérique, introduit en Europe pour la production de fourrure ou pour faucarder les étangs. Il s'est adapté à son nouvel environnement où désormais il prolifère. D'un poids moyen de 7 kg, ce mammifère possède quatre grandes incisives oranges et de grandes moustaches. Il se distingue du Rat musqué et du Castor par sa longue queue cylindrique sans poil.



Espèce exotique envahissante



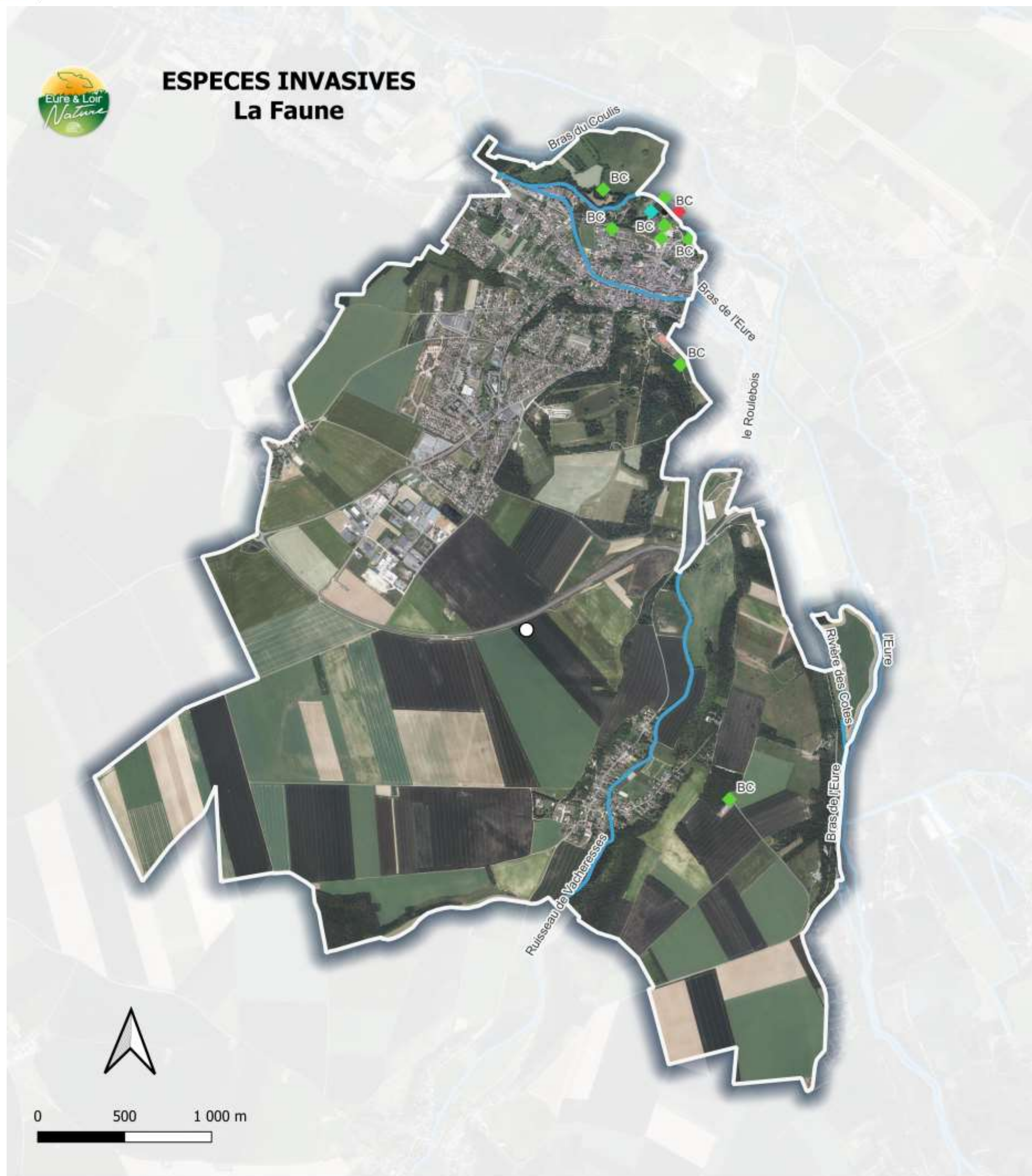
© Jean-Luc POTIRON

Perche soleil - *Lepomis gibbosus*

La **Perche soleil** (*Lepomis gibbosus*) est une espèce de perche de la famille des Centrarchidés. C'est une espèce carnassière opportuniste (vers, insectes aquatiques, alvins, œufs, petits poissons...). Cette espèce vit en band sauf pendant la période de reproduction où le mâle s'isole sur des nids. Elle vit dans des rivières à faibles courants et dans des points d'eau stagnants mais peut s'adapter à d'autres types de milieux. Ce poisson vorace met une forte pression dans le milieu où il s'installe ce qui diminue fortement la biodiversité locale.



Espèce exotique envahissante



Légende

- | | | | |
|-------------------------|---------------------------|----------------------|---------------|
| ○ Centroides | Espèces invasives | ◆ Perche-soleil (PC) | Hydrographie |
| □ Contour Nogent-le-Roi | ◆ Bernache du Canada (BC) | ◆ Ragondin (RG) | — Cours d'eau |

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs, CEN, Lobelia
Fond de Carte : Ortho express 2023

Carte 19 : Localisation des espèces faunistiques invasives

5. ZONES A ENJEUX

Plusieurs zones à enjeux ont été identifiées au cours de cet IBC correspondant aux sites ayant des habitats remarquables ou fragiles, présentant une mosaïque et/ou ont été recensés la présence d'espèces patrimoniales.

La mosaïque est un aspect important car l'alternance d'espaces fermés et ouverts favorise à la fois les espèces plutôt forestières, et les espèces plutôt messicoles, mais aussi les espèces mixtes. En effet, la diversité des espèces augmente avec l'apparition de petits éléments boisés (haies, bosquets, etc.), jusqu'à un maximum où cela l'inverse (entre 5 et 6 % de petits éléments boisés)³⁴.

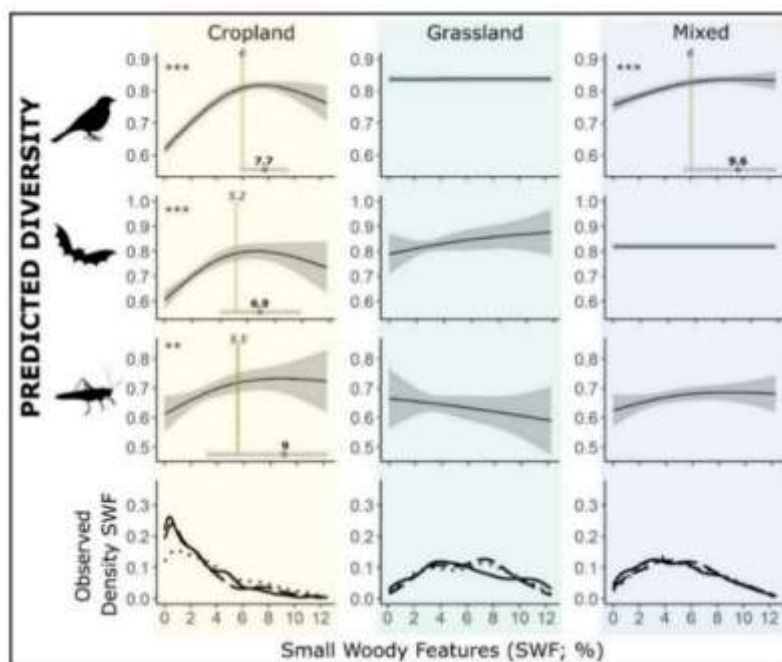


Figure 7 : Diversité prédite d'espèces (oiseaux, chiroptères, orthoptères) dans les systèmes agricoles (messicole, prairial, mixte) selon la densité de petits éléments boisés

Voici les zones ayant été identifiées pour leurs enjeux spécifiques :

- **La Friche de l'ancienne gare** qui présente une zone refuge très intéressante pour les orthoptères et les lépidoptères. Ce secteur est l'objet d'un projet d'aménagement d'un parking et d'une zone humide qui fait l'objet d'une fiche action dans le livret II de cette étude.
- **La Mosaïque d'habitats potentiellement humide entre l'Eure et le Coulis** qui n'a pas pu être prospecté lors de l'inventaire en l'absence d'autorisation d'accès mais qui par ses habitats et sa proximité direct avec l'Eure présente un intérêt majeur pour sa biodiversité potentielle et comme zone d'expansion de crue.

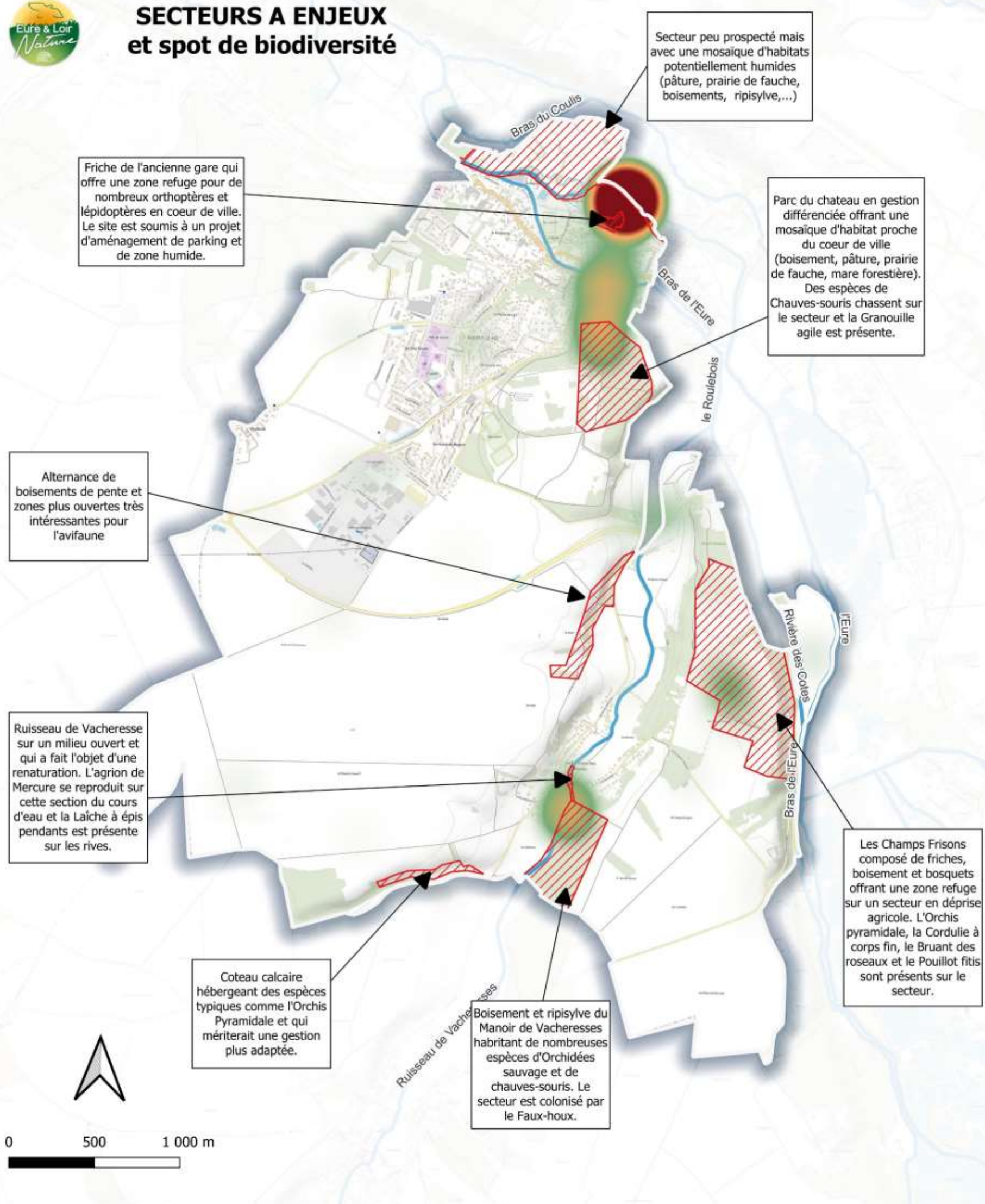
³⁴ C. Vallé, I. Le Viol, C. Kerbiriou, Y. Bas, F. Jiguet, et K. Princé, « Farmland biodiversity benefits from small woody features », Biol. Conserv., vol. 286, p. 110262, oct. 2023, doi: 10.1016/j.biocon.2023.110262.

- **Le Parc du Château de Nogent le Roi**, qui est composé de boisements plus ou moins denses, de pâtures et de prairies très proche du cœur de ville. Cet espace de balade est un secteur qui a un grand potentiel en terme de biodiversité et qui peut offrir un espace de sensibilisation et d'expérimentation aux pratiques de gestion en faveur de la biodiversité pour les habitants du secteur. La mosaïque d'habitat en fait un secteur propice à la chasse pour les Chiroptères, et l'unique mare communale y est localisée.
- **Les champs frisons** est un secteur agricole entre le ruisseau de Vacheresses et la Rivière des cotes, composé de friches anciennes, de bosquets, de boisements et de parcelles cultivées. Ce secteur abrite une population intéressante de bruant des roseaux, mais aussi l'Orchis pyramidale. La Cordulie à corps fin qui ne se reproduit pas sur le site, a aussi été observée et doit y chasser.
- **Le ruisseau de Vacheresses** notamment la section ayant fait l'objet d'un projet de renaturation est particulièrement intéressant pour sa biodiversité et son alternance entre milieu ouvert devant le manoir et milieu fermé dans le boisement au sud. Sur sa section ouverte, le ruisseau héberge l'Agrion de Mercure, des amphibiens mais aussi la lâche à épis pendants sur ses rives.
- **Les boisements et la ripisylve du Manoir de Vacheresses** abritent de nombreuses espèces d'orchidées sauvages dont l'Orphys mouche et l'Orchys pourpre et ont fait l'objet d'un chantier de réouverture d'une petite clairière pour favoriser ces espèces en mars 2025. Les boisements sont colonisés par le Faux-houx ce qui peut impacter la richesse en biodiversité du site en l'absence de gestion.
- **Le Coteau calcaire de la vallée de Vaudron** qui abrite notamment l'Orchis pyramidale. Le secteur a été inventorié après la fauche ce qui n'a pas permis d'observer toutes les espèces du site cependant par son orientation et avec une gestion plus adaptée, ce site pourrait bénéficier à de nombreuses espèces spécifiques et prendre part à la continuité écologique des pelouses calcaires du secteur.
- **Les Boisements en pente du Salut** présentes une alternance de boisements plus ou moins ouverts très favorable à l'avifaune.

La carte ci-dessous localise ces secteurs à enjeux ainsi que les « hot spot » de biodiversité c'est-à-dire les secteurs présentant le plus d'espèces patrimoniales, pondéré selon leur enjeux de préservation.



SECTEURS A ENJEUX et spot de biodiversité



Légende

Contour Nogent-le-Roi Secteur à enjeux Hydrographie
Cours d'eau

Réalisation : Juliette PIERROT (Eure-et-Loir Nature)
Source : Obs28, OpenObs, CEN, Lobelia
Fond de Carte : IGN v2

Figure 8 : Secteurs à enjeux et spot de biodiversité